

LA GUERRE SCIENTIFIQUE

SIXIÈME ANNÉE. — N° 1845.

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES. — ÉTRANGER : 20 CENTIMES

Samedi 4 décembre 1915.

EXCELSIOR.

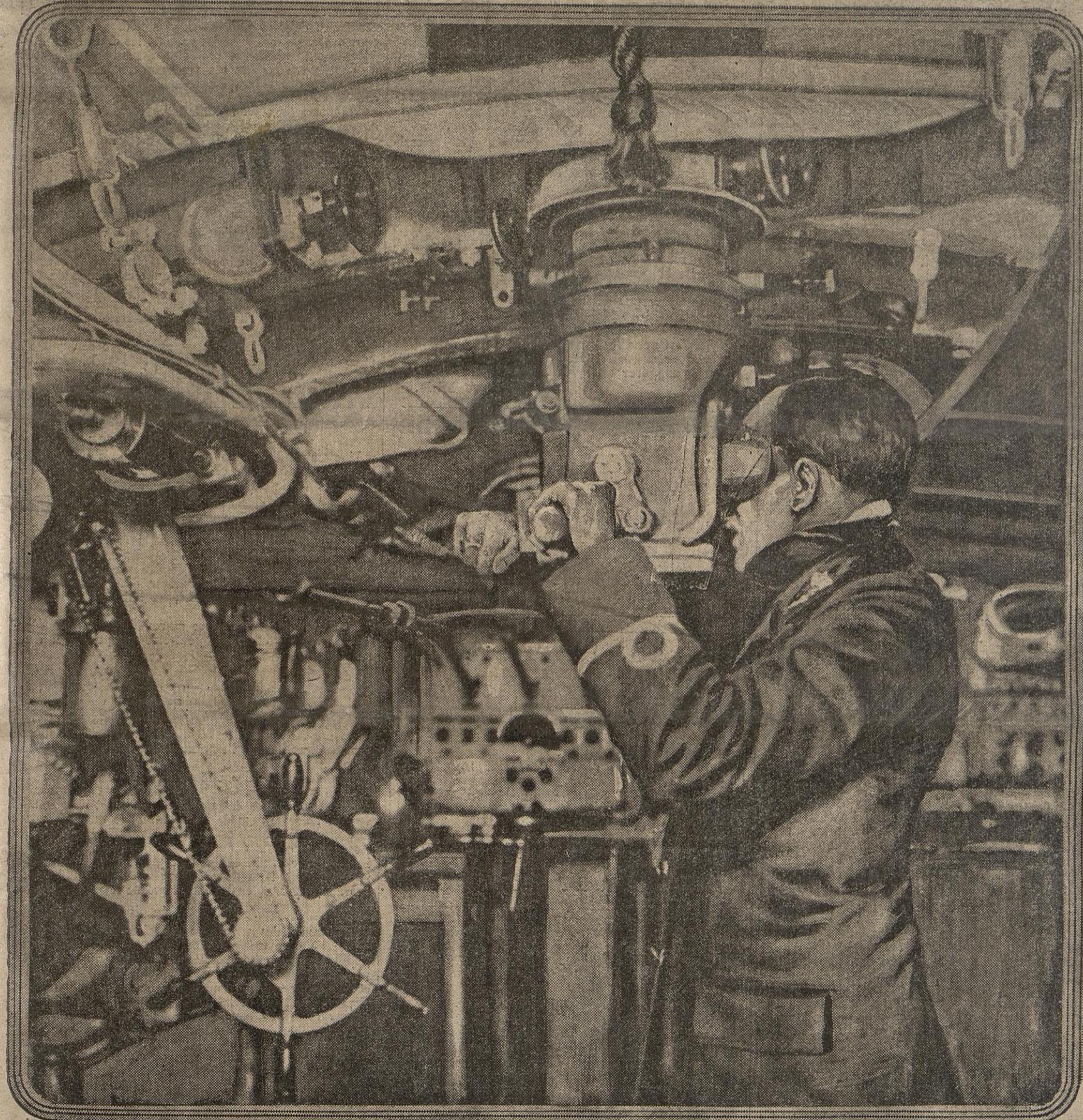
Journal Illustré Quotidien

ABONNEMENTS (du 1^{er} ou du 16 de chaque mois)
France: Un An: 35 fr. 6 Mois: 18 fr. 3 Mois: 10 fr.
Étranger: Un An: 70 fr. 6 Mois: 36 fr. 3 Mois: 20 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Élégances

Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. (NAPOLÉON)

Adresser toute la correspondance
à l'ADMINISTRATEUR D'EXCELSIOR
68, avenue des Champs-Elysées, PARIS
Téléph. - WAGRAM 57-44, 57-45
Adresse télégraphique : EXCEL - PARIS



LE PERISCOPE A BORD DES SOUS-MARINS. — Le périscope est né sur mer. On peut dire qu'avant d'être si utilement utilisé par nos poilus dans les tranchées il trouva sa première application pratique à bord de nos submersibles. Sur nos sous-marins il a rendu et rend les plus grands services au cours de cette guerre où les Allemands avaient songé à donner à ces navires une importance capitale et où l'action des nôtres a si heureusement déjoué leurs entreprises.

Les petits impérialismes

Ceci est encore un des signes de la modification profonde des caractères dont cette guerre a été cause.

Un énorme, un colossal, un monstrueux esprit d'impérialisme s'est emparé d'une nation et l'a conduite jusqu'où vous savez. Or, en face de cet extravagant impérialisme germanique, non seulement nous n'avons affirmé, nous, que la légitime et modeste ambition de rester libres et d'aider à rester libres les petits peuples européens; mais encore, à ce qu'il me semble, les petits impérialismes, les impérialismes individuels ont rougi d'eux-mêmes, ont plié pavillon, se sont effacés et peut-être se sont corrigés.

Vous les connaissez, ces impérialismes individuels dont je parle. Il existe des hommes et, m'assure-t-on, quelques femmes aussi, qui sont persuadés, inconsciemment, mais d'autant plus fort, que tout ce qui les entoure doit non pas, sans doute, leur obéir, mais enfin se modeler très exactement sur leur exemple et sur leurs instructions.

Ces personnes n'affichent pas leur autorité sur leur poitrine ou sur le front, ni dans leurs propos. Elles ne disent point *je veux*; mais leur accent le dit très suffisamment et personne ne s'y trompe, ni ne pourrait s'y tromper. C'est à la fois mystique et lumineux.

Une de ces autoritaires — je la vois encore très nettement — avait toujours à la bouche, comme aussi bien c'est la règle, le mot même qui était à l'antipode de son caractère et de son tempérament. Elle répétait sans cesse : « *Liberté!* » Comme, un jour, j'avais certain air :

— Pourquoi riez-vous? me dit-elle.

— Je ne ris point du tout.

— Je le sais bien; mais vous avez un sérieux exagéré, forcé et contraint, qui est la plus impéritive des hilarités!

— Eh bien! soit! Je réfléchissais très sérieusement à votre mot de liberté...

— Et?

— Et au sens qu'il a dans la bouche de toutes les femmes.

— Et ce sens est?

— Soyons tous libres, moi de commander et tous les autres d'obéir. Voilà ce qui m'inspirait la gravité que vous avez remarquée sur mes traits attentifs.

Ce genre de libéralisme vous est bien connu.

D'autres sont impérialistes, non point parce qu'ils commandent en criant : « *Liberté!* » mais par la manière de tout organiser par avance, à savoir leurs affaires, et, du même mouvement, les vôtres, si bien, ou si mal, que vous êtes dessaisis du soin et du pouvoir de vous en occuper vous-même.

— Laissez. J'ai arrangé cela. C'est comme ceci. Vous n'avez pas à vous en embarrasser. C'est bouclé.

— Ah! merci!

— Mais il n'y a pas de quoi. C'est un rien. Laissez donc!

Et il est persuadé qu'il vous a rendu le plus grand service et que vous lui devez la plus grande reconnaissance.

D'autres autoritaires, et ce sont les plus nombreux et les moins terribles, mais très agaçants encore, ne commandent rien et ne se mêlent point de vos affaires; mais, au contraire des autoritaires actifs (et on pourrait bien les appeler les autoritaires honoraires), ils affectent d'être gouvernés. Ils ont avec vous, devant les tiers, le ton du commandement; ils affectent de gouverner, d'avoir commandé et d'avoir été obéis. Ils disent : « ... Comme je l'avais dit. » ou : « C'est bien ainsi que je l'entendais. » ou : « C'est que j'y tiens la main. » ou : « Je ne permets pas qu'il en soit autrement. » Ils ne gouvernent pas; mais il faut qu'il soit de notoriété publique qu'ils gouvernent. Voilà les autoritaires honoraires.

Eh bien! je remarque, en regardant ici et là, que tous ces petits impérialismes sont en voie de disparaître. Les préoccupations tragiques de l'heure actuelle les ont comme neutralisés. Ils n'ont peut-être pas abdiqué, mais ils deviennent constitutionnels et ils n'aspirent plus du tout à la dictature. Voilà une des bonnes influences de la crise actuelle sur la vie privée. Il ne faut pas la méconnaître. Elle a sa petite importance.

Il est cependant un impérialisme individuel que je défendrai. C'est l'empire sur soi-même. Etre maître de soi est une maîtrise qui est tout à fait à l'ordre du jour et non pas seulement à l'ordre de l'armée, mais à l'ordre de la nation tout entière. Que d'autres rêvent d'être maîtres de l'univers; mais que chacun de nous soit maître de soi. Voilà un impérialisme que je ne songerai jamais à râiller.

Emile Faguet,
de l'Académie française

En attendant... AVVENTUREUSE SUGGESTION

Je me suis laissé dire qu'en des temps très anciens il y avait un bar au ministère des Affaires étrangères. Oui, le plus distingué des spécialistes brassait les *manhattans*, les *dames du lac*, les *corps revivers*, les *brandy* et les *vermouths cocktails*, enfin tous ces breuvages agréables et insidieux, dont la base est toujours ces alcools si justement poursuivis aujourd'hui!

Cette institution a disparu. Figurez-vous que je ne serais pas loin d'en demander le rétablissement! Je ne tiens pas aux cocktails. A la rigueur on pourrait ne servir à ce bar qu'un tonique, thé au citron, ou des bouillons de légumes rafraîchissants. Mais il servirait à quelque chose.

Voici pourquoi :

Il existe aux Affaires étrangères un bureau qui s'occupe avec beaucoup de zèle de lutter contre la publicité politique allemande dans les pays neutres, de rétablir les faits déformés, de défendre notre cause. D'autre part il y avait, et il y a encore à Paris, un certain nombre d'organisations qui s'étaient constituées pour défendre les droits des nationalités. C'était — et j'en oublie! — le Comité des Nationalités opprimées, le Comité de la Paix par le Droit, le Comité des Nationalités tout court, qui groupait les représentants de plus de vingt peuples, Polonais, Bulgares, Italiens, Espagnols, Brésiliens, Argentins, etc., et jusqu'à des Chinois.

Le bureau des Affaires étrangères fait d'excellente besogne, mais il n'a guère comme instruments à l'étranger que des officiels, c'est-à-dire qu'il ne peut étendre suffisamment ses contacts. Les comités dont je viens de parler n'ont rien d'officiel. Au contraire, ils sentaient un peu le fagot, on les considérait comme peu ou prou révolutionnaires. Mais nous, luttons aujourd'hui, officiels et non-officiels, pour la même cause : celle de la libération du monde. Et si officiels et non-officiels pouvaient se rencontrer autour du même bouillon de légumes — je vous jure que décidément je n'insiste pas pour le *cocktail* — les officiels pourraient dire aux non-officiels : « Dites-donc, vous avez des listes d'adresses? Si vous nous les communiquiez pour l'envoi de nos brochures? » Et les non-officiels pourraient en retour suggérer quelques idées.

Pierre Mille.

LA PIRATERIE ALLEMANDE

LONDRES. — Le *Lloyd* annonce que le vapeur anglais *Langtonhal* a été coulé. Une partie de l'équipage a débarqué.

Le torpillage du « Calenso »

LONDRES. — On mande de Malte que c'est un sous-marin autrichien qui a torpillé le vapeur anglais *Calesto* le 30 novembre.

Dix minutes seulement furent accordées à l'équipage pour se sauver.

Aujourd'hui : LA GUERRE SCIENTIFIQUE

Le cheptel colonial peut remédier à la crise du bétail français, par M. GASPARIN, député de la Réunion.

L'inventeur du 420 n'est pas un Allemand.

Les bains d'oxygène, par HENRI VADOL. Une belle initiative scientifique chez les zouaves, par GABRIEL BERNARD.

L'HUMOUR ET LA GUERRE



C'est le fameux général von Blamkultur qui additionne les échecs, multiplie les pains et soustrait les tableaux...

(Keller.)

Echos

HEURES INOUBLIABLES

4 DÉCEMBRE 1914. — Actions de détail sur tout le front. Les Français progressent en Alsace vers Altkirch. En Pologne, aux abords de Lowitch, violents combats : offensive allemande vers Ludowienki et Szczecerow. Nouvelle avance russe dans les Carpates. Après cent vingt jours de siège, les Autrichiens occupent Belgrade. Les usines Krupp, d'Essen, sont survolées par un aviateur anglais qui y jette des bombes. « La France luttera jusqu'à la victoire complète du droit. » Ainsi s'exprime le président de la République recevant à Bordeaux M. William G. Sharp, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis.

L'acclamation des usines.

Les détails commencent à nous parvenir sur les premières cérémonies qui eurent lieu au Japon pour le couronnement du mikado. L'un est des plus saisissants. Il ne figurait certes pas dans le protocole des fêtes, aux temps où la tradition antique, inviolée, présidait seule à l'ordonnance des cérémonies, en pareilles circonstances. Lorsque le peuple, devant le souverain, eut crié les trois « *banzai!* », lorsque le prince glo- rieux eut, dans le silence, clamé son discours aux an- cêtres, lorsque se furent inclinées les bannières bro- dées de multiséculaires symboles devant le trône, tout à coup les canons des navires de guerre, dans le port, les sirènes des usines dans les faubourgs, les sifflets des locomotives dans les gares se firent entendre, en un vacarme terrible. C'était la voix du Jeune Japon, du Japon d'industrie, de commerce, de science, du Japon marchand, moderne, ivre de progrès qui s'imposait! Et cette innovation, en matière de saïre, dut gonfler de légitime orgueil le cœur des Nippons, fuser-ent-ils des plus âgés et des plus fidèles aux usages d'autan.

A n'y pas croire.

C'est un canard, n'est-ce pas? Le vaillant *Petit Messager des Arts*, sous la signature de M. P. Vorm, imprime ceci : « Un bruit court actuellement chez les artistes (nous voulons espérer qu'il est dénué de fondement), qu'une commission de l'Académie des Beaux-Arts aurait décidé que la rue principale d'une de nos villes détruites serait reconstruite en « faux Louis XVI ». Est-ce possible!

Nous serions heureux d'apprendre que ce bruit n'a pour origine que la facétie, un peu lourde, d'un ironiste. Si, cependant, il était plus sérieux, nous ne pourrions pas croire que l'administration des Beaux-Arts n'opposerait pas un veto formel à de si ridicules prétentions.

Une toile qui attend son heure.

Une œuvre d'art vient d'arriver à Paris et va partir pour l'Amérique, où elle sera exposée au profit des éprouvés de la guerre. C'est le plafond destiné à la salle des délibérations du Palais de La Haye, que le maître Albert Besnard termina le 24 juillet dernier, dans son atelier de la Villa Médicis, à Rome. On y voit, sur une montagne, l'Arbitrage écoutant les plaidoyers des peuples ennemis. La figure symbolique de la Paix est toute proche et, derrière elle, deux cavaliers armés se séparent pour rentrer dans leurs foyers, sans coup férir. Dans le ciel, les balances de la Justice.

Quand la toile, pour être marouflée, reviendra d'outre-Atlantique, elle sera peut-être un peu plus d'actualité.

A Pégou.

Pégou est une ville de l'Indoustan, sise entre les fleuves Salouen et Iraouadi. On y admire le magnifique temple de Choumadou, pyramide de brique qui surmonte un parasol de 56 pieds de circonférence. Sur des escaliers, tout à l'entour, sont placés de nombreux Bouddhas de marbre. C'est une ville un peu « en dehors des chemins » et les nouvelles n'y parviennent que rares et lentes. On y vient seulement d'apprendre la mort de notre héroïque Pégoud. Et les bonzes, voyant entre le nom de l'aviateur et le nom de la cité une parenté prédestinée, ont décidé que, parmi les Bouddhas, serait dressée une statue au « Courage indomptable », une effigie à la gloire du Pégoud d'Europe, devant laquelle on dira les prières dues aux grands guerriers, en brûlant l'encens le plus précieux.

Les tapis des tranchées.

Les tapis des tranchées ne s'étendent point par terre; ils « se mettent aux pieds », ils emboîtent les godillots. Nos poilus réclament des chaussons « en tapis », assez vastes pour préserver de l'humidité le pied et la chaussure; on s'empresse de tous côtés de leur donner satisfaction. Et ce ne sont pas de vieilles carnettes usées que l'on sacrifice à cet usage! Telle maîtresse de maison a la coquetterie de recevoir dans un salon, dont le superbe tapis du Turkestan montre une singulière découpe : « J'ai taillé des chaussons pour mon fils! », dit-elle simplement.

Ils sont fiers, dans la tranchée, de ces somptueux chaussons multicolores!

Logique.

MADAME, à la bonne. — Jeanne, avez-vous lavé le poisson avant de le faire frire?

JEANNE. — Quelle idée de laver un poisson qui a passé toute sa vie dans l'eau!

LE VEILLEUR.

COMMENT LA MAISON KRUPP a organisé sa section des brevets

Peu de temps avant la déclaration de guerre, au début de l'année 1914, M. Aristide Briand étudiait, d'accord avec un syndicat d'inventeurs, les améliorations à apporter à notre service des brevets. Chacun sait que l'inventeur nanti du brevet français n'est nullement garanti. Il lui est quasi impossible d'exploiter à coup sûr l'invention, résultat de longs mois de recherches; pauvre, il ne trouve aucun appui, aucune garantie et, de la sorte, nombreuses sont les découvertes gardées secrètes par ceux que plusieurs échecs ont découragés. Ne dit-on pas, dans le milieu des inventeurs français, que le brevet s.g.d.g. n'a d'autre résultat que de faire entrer des fonds dans les caisses de l'Etat sans avantage réel pour le propriétaire de l'invention? Les faits prouvent malheureusement l'exactitude de cet état de choses.

Notre ennemie, l'Allemagne, dispose, au contraire, d'une organisation qui semble la mieux organisée de celles fonctionnant actuellement.

Le brevet qui lui est soumis est examiné, discuté. Les antériorités sont examinées en parallèle et les principes mêmes de l'invention sont soumis à une étude aussi approfondie que possible. Celui-là seul dont l'invention est réellement neuve obtient son brevet; mais s'il a rencontré quelques difficultés à l'obtenir, du moins peut-il sans crainte en tirer tout le profit désirable, soit en le négociant, soit en exploitant sa découverte.

Certaines grosses firmes d'outre-Rhin possèdent, elles aussi, un service spécial de brevets: parmi les plus importantes, citons: l'Allgemeine Elektrizitätsgesellschaft, que son chef, Walter von Ratzenau, a dotée d'un service d'études unique dans le domaine électrique, Siemens, Schuckert, Clyren, Meister, Lucius, Brüning, Krupp, la Rheinische-Westphalische Metallwarenfabrik, etc., disposent toutes d'organisations spéciales dont l'étude ne pourrait que nous être profitable et tracer la voie des améliorations à apporter au service des brevets du gouvernement français.

La Patent Abteilung (section des brevets) des usines Krupp est centralisée dans le Hanphalle d'Essen.

Elle est naturellement divisée en plusieurs services, que nous allons passer en revue l'un après l'autre.

Le service des « Fremdenpatenten » s'occupe essentiellement des brevets étrangers à l'usine. Il connaît les inventions nouvelles, soit par soumission directe des inventeurs, soit par son service de renseignements en Allemagne ou à l'étranger.

Une demande de brevet intéressant les usines Krupp est-elle déposée à Bruxelles, Londres, New-York, Paris, etc., l'agent correspondant en passe le texte au service central.

Soigneusement traduit et revu, le texte est contrôlé. S'il intéresse, l'invention passe au service des études avec les mentions les plus diverses, depuis: « Urgence, important », et autres, jusqu'au simple « intéressant ».

Dans ce service, le brevet retrouve ceux conçus par le personnel de l'usine.

Voyons comment la maison Krupp agit dans ce cas. Tout membre du personnel, ouvrier, contremaître, ingénieur, signe, à son entrée dans la maison, l'engagement de soumettre à la « Patent Abteilung » toute invention ou découverte faite par lui, « dans quelque domaine que ce soit : métallurgie, mécanique, armement, matériel de guerre, aéronautique, chimie ». Des ingénieurs, dûment stylés, approfondissent par des questions multiples l'origine, la raison et le but de l'invention; ils établissent un rapport et ce qui paraît intéressant passe avec les annotations communes au service des « études ».

C'est ici que chaque idée est mise à nu, comparée avec les antériorités probables, appuyée ou repoussée.

L'invention est-elle admise, la maison Krupp entre (suivant l'origine de l'inventeur sur qui elle possède tous les renseignements utiles), soit directement, soit indirectement, en relations avec l'auteur, discute encore, sollicite des renseignements complémentaires, puis le laboratoire devient tenancier du dossier, tandis que les pourparlers relatifs à l'acquisition du brevet traînent en longueur.

L'atelier intéressé est chargé de fournir la pièce ou la machine nouvelle et, après les essais, l'affaire est traitée ou repoussée.

Si la proposition faite par un membre du personnel Krupp donne satisfaction la maison passe avec son employé un contrat.

L'invention est enregistrée à la Patent Abteilung, sous les noms de l'inventeur et de la maison. Celui-là s'engage moyennant une redevance à abandonner sa découverte à la maison, qui prend en son seul nom le brevet définitif au bureau impérial des brevets (Reichspatentamt).

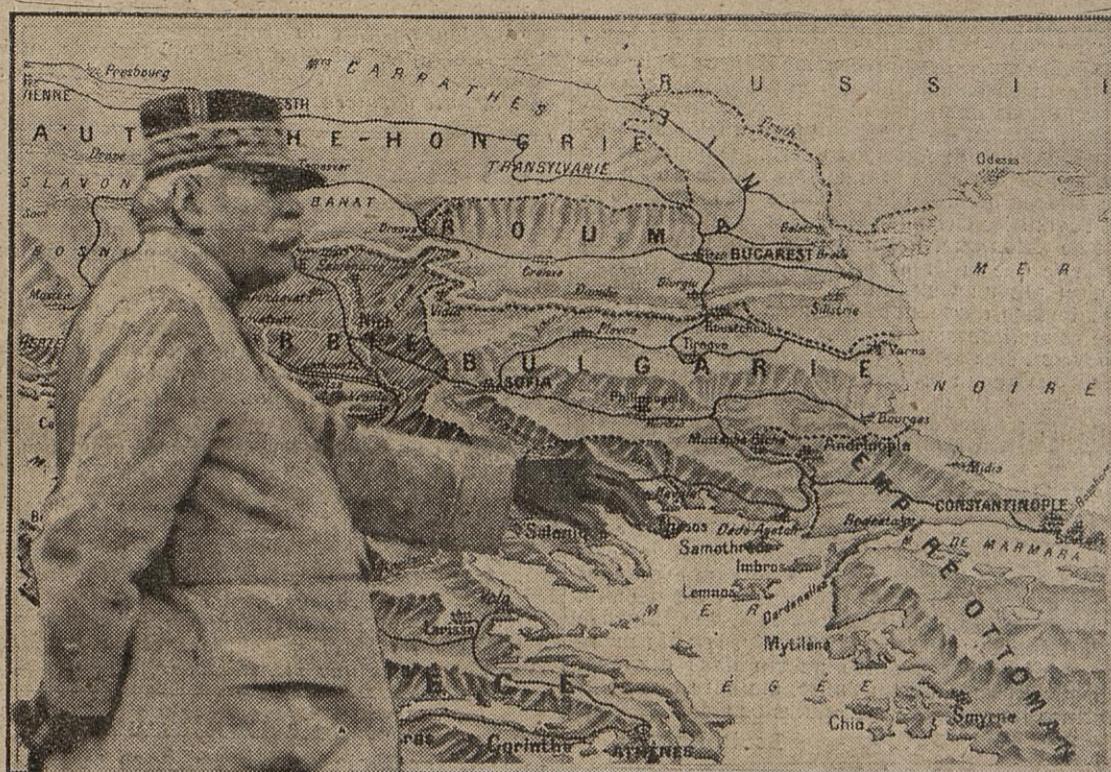
Certaines grandes sociétés françaises, notamment la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, ont institué des caisses de secours et d'encouragement pour les ouvriers inventeurs; mais ce que peuvent faire ces institutions ne garantit nullement l'invention, ni l'inventeur.

Il est donc nécessaire, ainsi que l'a compris l'éminent homme d'Etat qui préside actuellement notre gouvernement de Défense nationale, que dès la fin du conflit actuel les mesures soient prises pour modifier notre service des brevets.

René Farges.

L'UNITÉ DE DIRECTION DOIT ÊTRE ACQUISE aux opérations de toutes les armées de l'Entente

A ce prix, la victoire est certaine



Nous avons publié hier, dans nos deux dernières éditions, la nomination du général Joffre au commandement en chef des armées françaises. Voici l'opinion de notre critique militaire Jean Villars sur ce fait dont l'importance n'échappera à quiconque :

Le décret qui confère au général Joffre le commandement en chef des armées françaises est important à plus d'un titre. Il affirme, notamment, l'étroite solidarité des opérations de nos armées sur les divers théâtres de la guerre.

LE GENERAL JOFFRE
commandera aussi les armées d'Orion.

Cette solidarité n'avait jamais été contestée par personne, ni surtout par les chefs militaires qui ont la responsabilité de ces opérations. Il est bon, toutefois, d'en fournir une preuve irréfutable non seulement au public français, mais au monde entier qui nous observe, parfois sans bienveillance. C'est fini, désormais, de ces insinuations perfides sur telle considération de personne ou telle rivalité politique qui l'auraient emporté sur les raisons de stratégie pour la prolongation ou l'arrêt d'une offensive, l'attribution d'un commandement lointain ou proche, la constitution d'un corps expéditionnaire, l'envoi ou le refus de renforts. Quelque décision que l'on prenne, cette décision fût-elle strictement négative, aucun commentaire fâcheux ne pourra s'y attacher : la décision sera donc prise en toute liberté, et on n'hésitera même pas à reconnaître l'insuccès d'une entreprise en l'abandonnant franchement pour chercher un meilleur emploi de nos moyens. En toute chose, mais surtout à la guerre, le plus fort n'est pas celui qui ne commet pas d'erreur, mais celui qui sait corriger les siennes.

En même temps, la France donne ici un exemple qu'il sera bon de méditer. L'unité de direction ne doit pas être acquise seulement aux opérations des armées françaises, mais à celles de toutes les armées de l'Entente. C'est faute seulement de cette unité que nos expéditions des Dardanelles et de Salonique n'ont pas donné tous les résultats qu'on en pouvait attendre. Les leçons de l'expérience sont claires; il faut qu'on se hâte d'en tirer la conclusion né-

cessaire. Certains présages sont favorables : la France et l'Angleterre viennent d'inaugurer des délibérations communes; la Russie a délégué auprès de notre grand quartier général son ancien chef d'état-major le général Jilinski; l'Italie, en déclarant son adhésion au pacte de Londres, se montre prête à concerter entièrement son action avec la nôtre. Il ne faut pas s'en tenir là; il faut venir, sans tarder, à des mesures plus décisives. En une guerre comme celle-ci, qui est une guerre de nations, il importe que les puissances qui combattent dans le même camp prennent, d'un commun accord, toutes les résolutions susceptibles d'accroître leurs énergies de combat ou de résistance; ce ne sont pas seulement les opérations militaires, c'est la mobilisation des effectifs, c'est la fabrication des munitions et des appareils de guerre, c'est l'organisation du commerce et de l'industrie, c'est la préparation et l'utilisation des ressources financières, ce sont, en un mot, toutes les productions et tous les échanges de la vie nationale dont le régime doit être surveillé ou réformé en vertu de vues d'ensemble et par des desseins arrêtés en conseil. La victoire est à ce prix; mais, à ce prix, elle est certaine.

Jean Villars.

PRENONS DES GAGES envers la Grèce qui nous fait perdre un temps précieux

Les Alliés s'étaient trop pressés d'accueillir comme des actes les promesses bienveillantes du gouvernement d'Athènes. Nous n'avons cessé de le répéter ici : l'heure n'est pas à des conversations prolongées; négocier en ce moment, c'est, pour les puissances de l'Entente, perdre chaque jour une bataille. Voici plus d'un mois que les pourparlers traînent; des visites sont échangées suivant des rituels surannés en temps de guerre; la longanimité de la France et de l'Angleterre accepte que des réceptions tiennent lieu de concessions.

Pendant ces journées gaspillées, nos troupes de Salonique, paralysées par l'incertitude de la situation diplomatique, n'ont engagé que des combats d'appoint, au lieu qu'elles auraient pu faire masse, à un certain instant, avec les Serbes en pleine contre-offensive. La diplomatie germano-bulgare, en présence de ces fautes, fait entendre à Athènes un langage qui ne peut pas n'être pas compris. La Grèce a commis, sur l'injonction des Allemands, une... erreur en ne portant pas secours aux Serbes; elle en prépare une seconde, qui consisterait à encaisser, aux dépens des Serbes encore, le prix de sa première défection.

Pourquoi, en effet, s'éloignant quelque peu de Salonique, plusieurs divisions hellènes ont-elles

étaient concentrées sur la frontière serbo-grecque, autour de la station de Florina? Sur la voie ferrée qui part de Salonique, Florina est à moins de vingt kilomètres de Monastir, devant laquelle les Bulgares ont, obéissant à un évident mot d'ordre, ralenti leur offensive. Le plan est désormais transparent : faire occuper Monastir, ville serbe, par l'armée grecque; couper ainsi les communications possibles des Alliés par un territoire neutralisé, entre l'Albanie, refuge de l'armée serbe, et la base de Salonique.

Commettrons-nous la faute suprême de ne point parer ce coup-là? Quelles que soient les formes de sa dérobade, le gouvernement grec agit dès maintenant en ennemi beaucoup plutôt qu'en neutre. Reprenons immédiatement les précautions trop tôt abandonnées. — Dieu sait par quelle aberration de courtoisie! Agissons énergiquement sur ce front de mer, où nous sommes les maîtres, où nous ne le serions bientôt plus si notre insanité décourrait devant les Germano-Bulgares le point d'appui naval de Salonique. Prenons et gardons des gages, jusqu'à ce que la Grèce ait prouvé que sa neutralité n'est pas un simple mot.

Les termes d'une nouvelle note comportant réponde sans discussion dans les quarante-huit heures devront être les suivants : engagement de n'occuper, sous aucun prétexte, aucune portion du territoire serbe; évacuation de toute la zone de Salonique avec pleine liberté de mouvement aux Alliés; démobilisation; permission aux flottes de l'Entente d'assurer contre les sous-marins ennemis et leurs correspondants la police des eaux territoriales grecques.

Si nous laissons, par Monastir, s'établir un contact entre les armées helléniques et celles des empires du centre, c'est la ruine de tous les avantages que nous tenons de la Méditerranée; c'est demain, peut-être, la Roumanie, après la Grèce, tournée contre l'Entente; c'est, après-demain, la paix mauvaise, préface d'une autre guerre dans dix ans! Le risque d'oser est assurément moindre que celui de fermer les yeux à ces brutales clartés.

Louis Bacqué.

LE DÉBARQUEMENT DES ALLIÉS continue à Salonique

ATHÈNES. — Le débarquement des Alliés continue, et, les conditions météorologiques étant meilleures, le ravitaillement du front français s'opère plus facilement. Le calme règne sur les rives de la Cerna et dans le secteur de Kostorino.

Deux batteries bulgares ont été réduites au silence à Krivolak. On signale de nombreuses défections parmi les Bulgares qui combattent sur le front des Alliés.

Les troupes franco-anglaises se retranchent

SALONIQUE. — Hier, nouvelle canonnade devant Krivolak, où les Français sont solidement établis dans des tranchées protégées par des fils de fer barbelés. Les Bulgares occupent d'autres tranchées, à 150 mètres de celles des Français.

Hier, les Français ont conquis une tranchée bulgare, où ils ont trouvé 2.000 fusils.

Les troupes franco-anglaises se retranchent solidement sur tout le front.

Les Bulgares ont franchi la Tcherna à Novaci; ils ont occupé Kinali, sur la voie ferrée de Monastir, près de la frontière grecque.

Plévié évacué par les Monténégrois

Le consulat général du Monténégro nous transmet le communiqué officiel suivant, en date du 3 décembre :

Le 1^{er} décembre, à la suite de l'arrivée de fortes colonnes ennemis vers Priboi et Metalka, nos troupes ont reçu l'ordre d'évacuer sans combat la ville de Plévié et de se retirer sur leurs positions de défense.

Jabouka et Baljanie sont aussi occupés par l'ennemi.

GENÈVE. — On mande de Berlin que les Allemands annoncent l'occupation par les Autrichiens des villes monténégroises de Baljanie, Jabouka et Plévié.

Enver pacha à Sofia

GENÈVE. — Le *Berliner Zeitung am Mitag* annonce que le ministre de la Guerre turc, Enver pacha, est arrivé à Sofia.

LE MARÉCHAL MACKENSEN est blessé

Le correspondant du journal *Novoe Vremia* à Copenhague télégraphie que le général commandant les troupes allemandes aux Balkans, le maréchal Mackensen, a été blessé par une balle serbe lors des dernières opérations militaires. La blessure n'est pas grave et le maréchal continue à diriger les actions des armées alliées.

Cette nouvelle est confirmée par une dépêche de l'envoyé spécial du journal *Vossische Zeitung* au front serbe.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

du Vendredi 3 Décembre (488^e jour de la guerre)

QUINZE HEURES. — Nuit sans incident. Rien à signaler.

VINGT-TROIS HEURES. — Actions d'artillerie sur quelques points du front.

En Belgique, au sud de Lombaertzyde, nous avons repris un petit poste qui nous avait été enlevé la nuit dernière par surprise.

LES ITALIENS REPOUSSENT les attaques austro-allemandes

ROME. — Communiqué du commandement supérieur :

Contre nos positions établies sur le Monte-Piana, à la tête de pont de la vallée de la Rienz, l'ennemi a développé une action intense de feu d'artillerie et de mitrailleuses, sans cependant prononcer aucune attaque. Ces tirs n'ont causé aucun dommage.

Le long du front de l'Isonzo, le brouillard et la pluie qui persistent ont entravé l'action de l'artillerie.

L'ennemi a essayé d'en profiter pour opérer des attaques de surprise contre nos nouvelles positions à l'est d'Oslavia et le long des pentes septentrionales du Monte San-Michele, mais il a été partout et aussitôt repoussé.

De petits raids de nos troupes d'infanterie nous ont donné quelques prisonniers et sur le Mrzli, nous avons pris une mitrailleuse.

Les combats de Boisemunde se sont terminés par des échecs allemands

PÉTROGRAD. — Les combats de Boisemunde, sur le front de Riga, dont les Allemands garderont le plus amer souvenir, ont terminé la campagne d'automne et inauguré celle d'hiver.

Le front nord, devenu si inopinément le centre des hostilités, est resté, après ces combats, complètement intact après une longue lutte. Non seulement l'ennemi n'a même pas avancé d'un mètre, mais il a dû se replier sur de nombreux points, en perdant des dizaines de mille hommes.

Tous les efforts des Allemands pour réaliser un succès plus ou moins important avant que l'hiver russe n'eût enseveli la terre sous la couche de neige profonde qui, maintenant, recouvre tout l'empire du tsar, ont échoué, malgré un déploiement inouï des procédés techniques les plus modernes, comme d'énormes camions automobiles blindés, des fusils automatiques et tout ce dont l'art militaire germanique est si fier. Tout a été impuissant contre l'admirable résistance des Russes.

La navigation à Arkhangel

PÉTROGRAD. — On mande d'Arkhangel que quinze brise-glace sont occupés en ce moment pour laisser le trafic ouvert aussi longtemps que possible.

Le procès de la Hamburg Amerika Linie

NEW-YORK. — Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika Linie. Le jugement sera prononcé aujourd'hui.

Les questions écrites de Liebknecht

GENÈVE. — La *Gazette de Cologne* publie le texte complet des questions posées par M. Liebknecht au Reichstag; on y trouve les précisions suivantes à ajouter au résumé déjà communiqué :

Question 4. — Le gouvernement est-il prêt à publier : 1^o Les documents secrets relatifs aux pourparlers qui précédent l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie le 23 juillet et toutes les communications austro-allemandes, depuis le crime de Serajevo; 2^o tous les documents secrets qui précèdent la violation de la neutralité du Luxembourg et de la Belgique.

Question 5. — Le gouvernement sait-il que tout le peuple réclame le contrôle de la politique extérieure de l'Allemagne, c'est-à-dire que la diplomatie secrète soit soumise à un contrôle permanent et public? Le gouvernement est-il prêt à saisir le Reichstag, dès cette session, du projet de loi qui consacre ce désir et rende le peuple maître de la guerre?

Question 6. — Le gouvernement sait-il dans quelle misère économique se trouvent les grandes masses du peuple allemand par suite de la guerre?

Question 7. — Le gouvernement est-il prêt, au cours de cette même session, à démocratiser la Constitution, la législation et l'administration du peuple allemand et, en particulier, à discuter la réforme électorale?

Entre Somme et Oise, au nord-ouest de Fay, lutte de mines. Notre artillerie a démolé des abris, des constructions et un dépôt d'approvisionnements au nord de Laucourt.

Combats à la grenade dans la forêt d'Apremont.

Dans les Vosges, un court bombardement de Thann, arrêté par le feu de nos batteries, n'a causé que des dégâts insignifiants.

Les Conseils du cabinet grec se succèdent et se ressemblent

ATHÈNES. — Le ton de la presse officieuse et diverses conversations avec les ministres grecs tendent à faire penser que le gouvernement d'Athènes a le désir de plus en plus vif de maintenir strictement sa neutralité et, par conséquent, ne semble pas disposé à accéder à certaines demandes des Alliés qu'il considère comme une violation flagrante de cette neutralité.

Les Conseils des ministres se succèdent, et ces réunions répétées prouvent que le gouvernement ne trouve pas les formules convenables pour répondre aux Alliés. Rien ne transpire des délibérations de ces Conseils, mais, d'après les bruits qui circulent dans les milieux parlementaires, il y aurait, au sein même du gouvernement des « hésitations » et des « tiraillements ». Certains membres du cabinet seraient disposés à céder complètement aux Alliés, tandis que d'autres, au contraire, sont absolument opposés à toute concession.

Dans le monde parlementaire, on est néanmoins optimiste, et on croit fermement que, malgré toutes les hésitations du gouvernement, une entente pourra être établie avec les Alliés.

Les élections luxembourgeoises

ZURICH. — Suivant le *Berliner Tageblatt*, les élections législatives luxembourgeoises sont fixées au 23 décembre prochain.

Le scrutin de ballottage aura lieu le 30 décembre.

MISE AU POINT

La Maison Henri Nestlé, 16, rue du Parc-Royal, à Paris, nous prie d'insérer ce qui suit :

A la suite d'articles divers publiés par quelques journaux français, plus ou moins bien renseignés, concernant notre nationalité, nous tenons à faire les déclarations qui suivent afin de renseigner très exactement notre honorable clientèle.

Nous certifions que la Nestlé and Anglo Swiss Condensed Milk Co est une entreprise purement suisse, au capital exclusivement suisse. Notre conseil d'administration se compose de 9 membres dont 8 citoyens suisses nés en Suisse et 1 citoyen des Etats-Unis d'Amérique. Nous tenons à la disposition de quiconque nous le demandera les pièces justificatives officielles y relatives.

Pour ce qui concerne l'article publié dans un journal allemand et reproduit par quelques journaux français, nous avons à faire la déclaration suivante :

A la suite du développement considérable de nos affaires dans tous les pays du monde, nos usines de Suisse, pourtant nombreuses, sont devenues insuffisantes et nous avons été amenés par la force des choses à en construire d'autres à l'étranger. C'est ainsi qu'actuellement nous en avons plusieurs en Angleterre, Norvège, Hollande, Espagne, Amérique et Australie. Nous en avons aussi à Lindau (Allemagne) et, étant d'un pays neutre, nous ne pensons pas qu'on puisse nous le reprocher.

Cette usine de Lindau fabrique des produits à notre marque avec des matières premières allemandes; mais ces produits sont exclusivement destinés à notre clientèle de ce pays.

C'est donc dans ce sens que l'article en question a été écrit, en réponse, précisément, à une campagne menée contre nous par la concurrence allemande.

D'autre part, nous donnons la garantie la plus absolue que tous les produits que nous vendons en France sont fabriqués par nos usines de Vevey, Payerne, Bercher, Yverdon et Guin, en Suisse française.

Nous avons le sentiment qu'à la suite de ces explications loyales et sincères notre honorable clientèle française s'estimera suffisamment renseignée sur notre compte et voudra bien, par suite, nous continuer la confiance dont elle a bien voulu nous honorer jusqu'ici.

• DERNIÈRE HEURE •

MONASTIR ÉVACUÉ par les Serbes est occupé par l'ennemi

SALONIQUE, 3 décembre. — Les Serbes ont évacué Monastir hier soir, par ordre, et non sous la pression des Bulgares.

Monastir a été occupé aujourd'hui à trois heures de l'après-midi.

Les détails manquent. (Havas.)

Les Serbes se sont retirés dans la région de Resna

ATHÈNES. — On mandate de Florina que le préfet et le maire serbes de Monastir ont quitté la ville quelques instants avant l'entrée des ennemis. Ils ont gagné Florina où ils ont été reçus très cordialement par les autorités grecques.

Avant de quitter Monastir, le préfet a adressé à la population une proclamation pour l'inviter au calme et lui recommander de respecter la vie et les biens d'autrui.

Les Serbes se sont retirés dans la région de Resna.

Manœuvre bulgare déjouée

ATHÈNES. — On mandate de Florina que les Serbes ont envoyé plusieurs bataillons occuper le village de Bro, à deux heures de la frontière grecque, afin de déjouer la manœuvre bulgare ayant pour but d'occuper la gare de Xanali et de couper la retraite serbe vers la frontière grecque.

Selon une information de source serbe, le nombre des prisonniers serbes faits par les Bulgares depuis le début de la campagne ne dépasse pas treize mille hommes. Le gros de l'armée serbe reste donc intact.

Le roi Pierre à Scutari

GENÈVE. — Une dépêche de Stockholm aux *Dernières Nouvelles de Munich* indique que le roi Pierre de Serbie aurait gagné Scutari à cheval, avec le voïvode Putnik et M. Pachitch, au prix de difficultés incroyables au cours de la route.

Le roi serait resté trente-six heures sans nourriture.

Les représentants diplomatiques accrédités en Serbie auraient pris une route différente de celle du roi; le prince Troubetzkoi et quelques autres ministres des puissances alliées se seraient rendus en Italie par le Monténégro et de là à Salonique, pour rejoindre plus tard le siège définitif du gouvernement serbe. D'autres diplomates seraient retournés dans leur pays.

Des régiments russes sont concentrés à Reni

GENÈVE. — On télégraphie de Budapest à la *Gazette de Francfort*, d'après des informations de Bucarest, que le 51^e, le 79^e et le 113^e régiments russes avec un détachement de mitrailleuses et un régiment de pionniers seraient arrivés à Reni.

Une petite manufacture d'armes aurait été établie à Reni, dans laquelle on travaillerait à la remise en état de quelques monitors destinés au Danube, et pour lesquels des pièces de rechange auraient été adressées d'Odessa.

LE TSAR, DÉCORÉ DE L'ORDRE DE SAINT-GEORGES remercie le Chapitre de l'Ordre

L'agence Reuter apprend d'une source russe officielle que la décision du Chapitre de l'Ordre de Saint-Georges, priant l'empereur de vouloir bien porter la quatrième classe de cet Ordre, fut motivée par la présence du tsar et du tsarevitch les 12 et 13 octobre dans des tranchées de première ligne, où ils étaient exposés à un violent bombardement de l'artillerie ennemie.

Après avoir reçu à Tsarkoï-Sélo le général prince Bariatinsky, chargé par le général Ivanof de demander au souverain son acceptation de cette décoration, le tsar a expédié le télégramme suivant au général Ivanof :

Le général prince Bariatinsky m'a remis aujourd'hui les insignes de la quatrième classe de l'Ordre de Saint-Georges le Grand Martyr et Triomphateur, et m'a communiqué la pétition du Chapitre de cet Ordre sur le front sud-ouest, pétition appuyée par votre désir personnel, laquelle me demande de consentir à porter cet Ordre.

Touché et joyeux plus que je ne saurais le dire de recevoir une distinction que j'ai si peu méritée, je consens bien volontiers à porter notre ordre militaire le plus élevé. Du fond de mon cœur, je remercie mes vieux Chevaliers de Saint-Georges, ainsi que mes troupe bien aimées pour la Croix Blanche gagnée pour moi par leurs actions héroïques.

EN GRÈCE, UNE DÉTENTE semble devoir nous accorder satisfaction

ATHÈNES. — La situation se développe plus normalement, car le gouvernement semble avoir reçu des assurances que ses réserves, au point de vue militaire, seront prises en considération.

Dans les milieux officiels, on est optimiste et on compte sur une solution qui serait satisfaisante pour l'Entente, sans toucher à la valeur militaire des troupes grecques en Macédoine.

Et voici une autre note optimiste

ROME. — Le *Piccolo*, journal italien, croit savoir de source sûre et autorisée que la Grèce n'opposera aucun veto aux demandes formulées par les Alliés dans leur dernière note.

Les pourparlers relatifs aux opérations de Salonique continueront, au contraire, dans les conditions les plus favorables.

LE COMTE BERNSTORFF n'est plus "persona grata" aux Etats-Unis

New-York, 3 décembre. — Le correspondant de l'Associated Press à Washington télegraphie qu'on assure que M. Lansing aurait informé le comte de Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne, que l'attaché naval allemand, capitaine Boy Ed, ayant trempé dans l'affaire de la Compagnie de navigation Hambourg Amerika, n'était plus *persona grata*. (Havas.)

LES ITALIENS REMPORTENT des avantages marqués

ROME. — Commandement suprême, 3 décembre : Dans la vallée du Ledro, un de nos détachements alpins est descendu, au moyen de cordages, le long d'un rocher escarpé situé au nord d'une prairie, a surpris et rejeté des groupes ennemis qui s'y étaient fortement établis et a ensuite solidement occupé la position.

On signale de petites rencontres favorables pour nous au nord-ouest de Roncegno, dans le Val Sugana, dans la vallée de Rimbianco (Rienz), sur l'arête de Fischbach, dans la vallée de Seebach (Gailitz).

Nos troupes d'infanterie ont occupé en face de Tolmino une partie d'un retranchement ennemi sur la hauteur de Santa-Maria, s'emparant de fusils et de munitions.

La Chambre discute et approuve les communications du gouvernement

ROME. — La Chambre discute les communications du gouvernement.

M. Lucci, socialiste, fait l'éloge du calme admirable et de la sérénité du peuple italien; il affirme la nécessité du contrôle parlementaire.

M. Raimondo déclare que l'heure est arrivée pour les puissances de la Quadruple-Entente d'adopter un programme concret bien défini; il constate que l'Italie ne pouvait pas, dans le conflit actuel, prendre une position différente de celle qu'elle a adoptée.

L'Italie ne pouvait pas, dit l'orateur, renier les faits les plus glorieux de son histoire, raison même de son existence. (Applaudissements.)

Répondant au discours de M. Trèves, M. Raimondo dit qu'il est impossible de ne pas se déclarer partisan à tout prix de la guerre, lorsque cette guerre a pour but d'empêcher que le faible soit victime du plus fort. (Très bien.)

M. Bianchi Leonardo affirme la nécessité d'une communauté de but et d'action plus intime et plus complète avec les puissances de l'Entente; il adresse l'hommage de son admiration émue à l'héroïque armée italienne et exprime sa profonde confiance dans la victoire qui réalisera les aspirations sacrées du pays. (Vives approbations.)

M. Colajanni affirme que c'est un devoir d'aider le peuple serbe; il déclare qu'il y a plusieurs années, il était partisan de la paix, mais il reconnaît que la propagande en faveur de la paix, si elle n'est pas générale et faite auprès de tous les bellicistes, risque de ne servir avantageusement que les empires centraux.

M. Calisse approuve sans réserves les déclarations de M. Sonnino et conclut en affirmant que la meilleure compensation aux lourds sacrifices en argent et en sang que le pays supporte aujourd'hui consistera dans la grandeur renouvelée de la patrie. (Approbations.)

La séance est levée.

LE GÉNÉRAL GALLIÉNI dit sa certitude en la victoire finale des Alliés

NEW-YORK. — Le correspondant de l'Associated Press a interviewé le général Galliéni, ministre de la Guerre :

Les raisons de ma confiance inébranlable dans la victoire, lui a dit le général Galliéni : celles de tous les Français.

Nos ennemis ont été impuissants à atteindre le but essentiel de toute guerre : la destruction des forces de l'adversaire.

Dès septembre, lorsque nous avons arrêté et re foulé l'offensive allemande, la partie a été perdue pour l'ennemi. Cette victoire a donné aux Alliés le facteur essentiel : le temps.

C'est le temps qui a permis d'organiser la mise en œuvre de nos ressources qui sont très supérieures en hommes et en argent à celles de l'ennemi et presque illimitées en matériel, grâce à la maîtrise des mers.

Prises dans l'eau, les puissances centrales luttent désespérément pour se dégager de l'étreinte. L'attaque de notre front sur l'Yser, l'offensive contre les Russes au printemps dernier, la campagne des Balkans sont des soubresauts de bête traquée. J'en reconnais toute l'énergie et la vigueur; mais leur importance est d'ordre secondaire. Même les succès récents, rendus possibles par la trahison de la Bulgarie, ne peuvent modifier la situation stratégique qui est immuable depuis de longs mois. Derrière leurs fronts que les ennemis communs ont pu faire reculer vers l'est, mais qu'ils ne peuvent rompre, les armées françaises, anglaises, russes et italiennes sont intactes, chaque jour plus fortes et mieux outillées pour vaincre.

Transportées à l'est, à l'ouest, au sud, les armées ennemis s'épuisent; la qualité du soldat allemand baisse rapidement. Quiconque a vu en septembre les prisonniers de la Champagne est fixé sur ce point.

L'issue est donc fatale pour les puissances centrales. Seul notre manque de persévérance pourrait les sauver. Aurons-nous l'énergie nécessaire pour atteindre le but? Si vous voulez fixer votre opinion sur ce point, parcourez la France. Partout, au front comme à Paris, dans les villes comme dans les campagnes, vous lirez dans les yeux de tous la ferme volonté d'aller jusqu'au bout, jusqu'à la victoire complète.

Mon rôle est de coordonner les efforts de tous, d'adapter au mieux des besoins toutes les énergies nationales et d'en obtenir le meilleur rendement pour arriver à cette victoire complète le plus vite possible et avec le minimum de dépenses en hommes et en argent.

La tâche est lourde. J'ai l'espérance de la mener à bien parce que je sens que nous est acquise l'ardente collaboration de la nation tout entière.

LES NIHILISTES RUSSES devant le tribunal correctionnel de Pontoise

Hier ont comparu, devant le tribunal correctionnel de Pontoise, les cinq nihilistes russes poursuivis pour détention et fabrication d'explosifs : Kiritchek, Trojanski, Garodetzki, Oustinoff et Maherackoili. On se rappelle l'origine de l'affaire.

Kiritchek, qui est entendu par le moyen d'un interprète, reproche à cet interprète d'avoir mal interprété ses paroles, et M. Bernardeau proteste contre l'insuffisance de l'interprète qui traduit par des à peu près; il demande s'il n'y a pas lieu, pour ce motif, d'interrompre ce procès.

Le président déclare que les avocats qui parlent le russe contrôleront l'interprète.

Kiritchek revendique pour lui seul les responsabilités. Il dit être une victime de la police qui l'avait désigné à ses camarades comme un traître; c'était pour prouver la sincérité de ses sentiments anarchistes qu'il avait fabriqué les bombes. Pendant plus d'une heure, l'inculpé fait un plaidoyer en russe.

Aujourd'hui, à une heure, suite de l'interrogatoire et plaidoiries.

Lire demain: LA GUERRE ANECDOTIQUE

illustrée par BLONDEAU

INSTRUCTIONS RELATIVES AUX HOMMES APPARTENANT AUX CLASSES 1923 à 1928, par G. DE LA FOUCARDIÈRE.

CASQUES ALLIÉS ET CASQUE ALLEMAND



LE CASQUE BELGE



LE CASQUE ANGLAIS



LE CASQUE FRANÇAIS

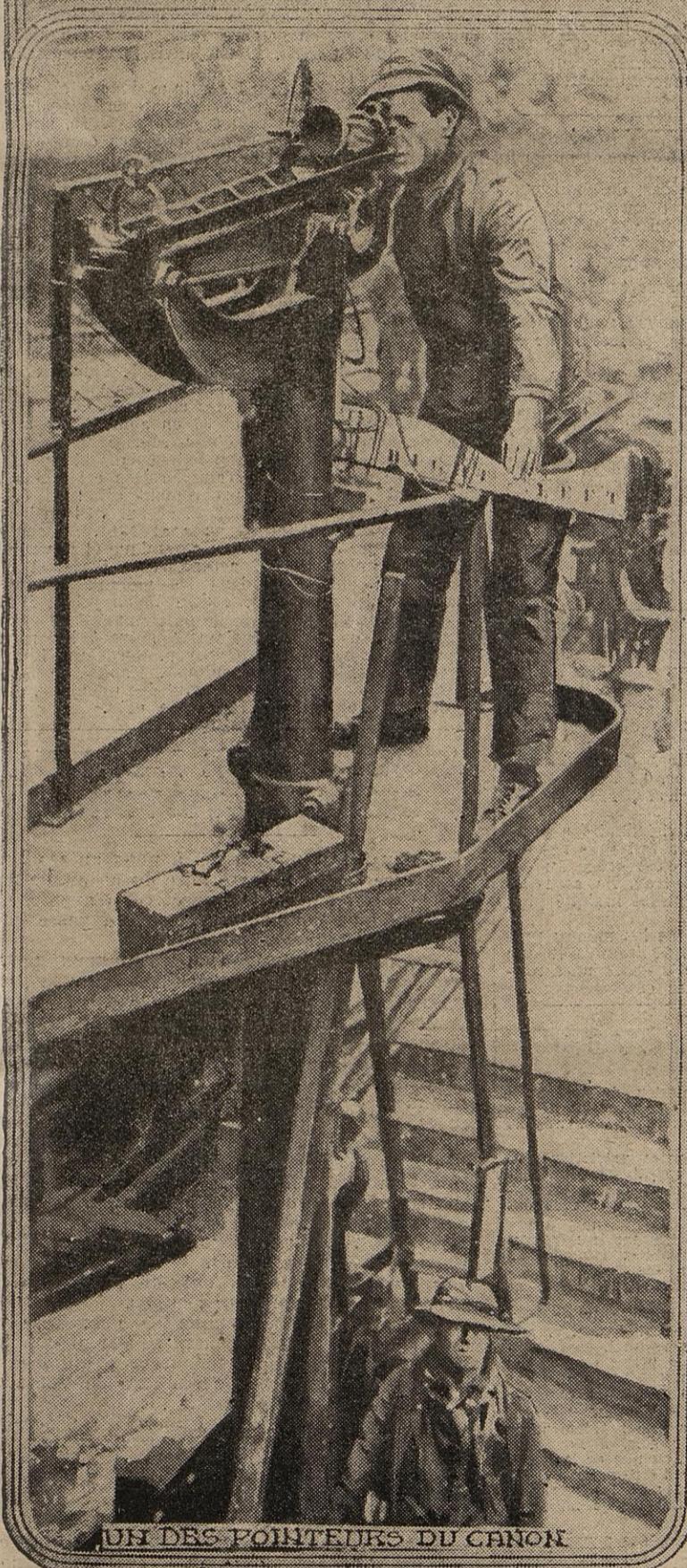


LE NOUVEAU CASQUE SANS POINTE DES ALLEMANDS

Les Allemands viennent de faire un sacrifice considérable : ils renoncent à leur casque à pointe et adoptent un casque modifié à la manière qu'on voit ici. Le casque à pointe disparaissant, cela sera considéré comme le commencement de la fin, comme un présage de décadence boche par tous ceux qui y voyaient le symbole de l'arrogance teutonique. Et cela au moment où Français, Belges et Anglais adoptent des casques que l'on peut dire déjà « tout reluisants de gloire ».

LES GROS ENGINS DE GUERRE EN AMÉRIQUE

UN DES CANONS DE 12 POUCES CHARGÉS DE LA DÉFENSE DES CÔTES AMÉRICAINES



UN DES POINTEURS DU CANON



LA BOUCHE DU CANON

Pour la défense éventuelle de leurs côtes, les Américains ont installé sur divers points des pièces énormes, parmi lesquelles figure le canon de 12 pouces, établi au fort Wright, dans l'île des Pêcheurs (Etat de New-York). Malgré son poids, cette pièce est montée de telle manière qu'elle puisse être, aussitôt le projectile lancé, retirée dans une casemate qui lui assure, contre la riposte, la plus efficace protection.

La taxation des denrées

La discussion du projet de loi sur la taxation des denrées s'est poursuivie hier après-midi, de 3 à 6 heures, sur deux amendements ayant pour objet de rendre obligatoire la déclaration de tout stock ou approvisionnement de denrées alimentaires. Le premier, de M. Poirier de Narçay, était ainsi conçu :

Nul intermédiaire ne pourra constituer un stock de denrées alimentaires et matières désignées dans la présente loi, pour la durée de plus d'un mois, sans en faire la déclaration à la préfecture du département dans lequel sera constitué ce stock.

En vain, son auteur l'a-t-il défendu contre les critiques du rapporteur, M. Delanoue, qui lui reprochait de ne pas définir le « stock » et de risquer de « troubler tous les paysans de France en les soumettant à la déclaration ». La Chambre lui a préféré l'amendement de M. Mauger, qui ne rend la déclaration obligatoire qu'à la réquisition du préfet. « Ainsi, a fait observer M. Clémentel, ministre du Commerce, le préfet, qui a la responsabilité de l'approvisionnement dans le département, pourra procéder, en temps utile et selon les besoins, au recensement de telle ou telle denrée. » Et, après un long débat auquel ont encore pris part M. Méline, ministre de l'Agriculture, et MM. Bedouet et de Gasparin, la disposition additionnelle de M. Mauger, adoptée par 483 voix contre 4, est devenue l'article 8 du projet de loi, qui, à la demande de MM. Boisneuf et Lagrosillière, a été déclaré applicable à l'Algérie et aux colonies, où les gouverneurs seront substitués aux préfets pour l'application de la taxe, et dont l'ensemble a été voté par 460 voix contre une.

En voici le texte définitif :

ARTICLE PREMIER. — En raison des hostilités, et jusqu'à une date qui sera fixée par décret, les denrées et substances nécessaires à l'alimentation, au chauffage et à l'éclairage, ainsi que les engrangés nécessaires à l'agriculture, peuvent être soumis à la taxation administrative.

ART. 2. — La taxation est prononcée par le préfet, qui prend à cet effet des arrêtés motivés, applicables soit à toutes les communes du département, soit à l'une ou à plusieurs d'entre elles.

Le préfet a le droit d'exiger des commerçants la présentation des factures, lettres de voiture ou autre pièces comparables pouvant servir à l'établissement du fret.

ART. 3. — Le recours contre les arrêtés de taxation sera porté par lettre recommandée devant le ministre de l'Intérieur; il pourra être exercé par le maire, par un chiffre d'habitants variable selon le nombre des habitants de la commune, ou pour tous commerçants ou producteurs intéressés. A Paris, le recours sera fait par le président du Conseil municipal. Si le recours est exercé par des habitants ou par des commerçants ou producteurs, il devra être formé dans un délai de cinq jours francs à partir de la publication de l'arrêté de taxation. Passé ce délai, il ne sera plus recevable. Le recours ouvert aux maîtres est recevable sans conditions de délai. Le recours n'est pas suspensif. Le ministre de l'Intérieur devra statuer dans le mois de la réception de la lettre recommandée. Passé ce délai, si le ministre n'a pas statué, le recours deviendra suspensif.

ART. 4. — Pendant la période d'application de la présente loi, il pourra être prévu à l'approvisionnement de la population civile par voie de réquisition en vue de cessions aux communes de denrées et de substances visées à l'article précédent.

Le droit de réquisition est exercé dans chaque département par le préfet, sous l'autorité du ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes; il ne portera que sur des objets taxés.

Le prix alloué pour la réquisition ne pourra dépasser le montant de la taxe.

ART. 5. — Les formes de la réquisition sont réglées par les paragraphes 2, 3, 4 de l'article 3 de la loi du 3 juillet 1877 et l'exécution par les articles 19 et 20 de la même loi.

ART. 6. — Toute infraction aux arrêtés préfectoraux de taxation est punie des peines inscrites aux articles 479, 480 et 482 du Code pénal. Le tribunal pourra, en outre, ordonner que son jugement soit intégralement ou par extraits affiché dans les lieux qu'il fixera et inséré dans les journaux qu'il désignera. Le tout aux frais du condamné, sans que la dépense puisse dépasser 500 francs.

Toute résistance aux réquisitions administratives sera punie des peines prévues à l'article 21, paragraphes 1 et 2 de la loi du 3 juillet 1877 sur les réquisitions militaires.

ART. 7. — Sera puni des mêmes peines celui qui, soit personnellement, soit comme membre d'une association ou société quelconque, même sans emploi de moyens frauduleux, mais dans un but de spéculation illicite, c'est-à-dire non justifié par les besoins de son approvisionnement ou de légitimes prévisions industrielles ou commerciales, aura opéré ou tenté d'opérer la hausse du prix des denrées ou marchandises au-dessus des prix qu'auraient déterminés la concurrence naturelle et libre du commerce.

La peine sera d'un emprisonnement de deux mois au moins et deux ans au plus, et d'une amende de mille francs (1.000 fr.) à vingt mille francs (20.000 fr.), si la hausse a été opérée sur grains, grenailles, farines, substances farineuses, pain, vin ou toute autre boisson ou denrée alimentaire.

ART. 8. — Tout producteur, dépositaire, vendeur, détenteur ou propriétaire des denrées et substances énumérées à l'article premier devra faire, à toute réquisition du préfet, la déclaration des approvisionnements qu'il détient.

En cas de refus ou de fausse déclaration, les pénalités prévues au premier paragraphe de l'article 6 sont applicables.

ART. 9. — Le blé et la farine restent soumis aux dispositions de la loi du 16 octobre 1915; la taxe du pain et de la viande est réglée par les dispositions de la loi des 19-22 juillet 1791. A défaut par le maire de prononcer cette dernière taxation, le préfet pourra la prononcer dans les conditions prévues par l'article 99 de la loi du 5 avril 1884 et les articles 2 et 3 de la présente loi. La réquisition du pain et de la viande sera faite par le préfet, en conformité des dispositions de la présente loi.

ART. 10. — Un décret contresigné par les ministres de l'Intérieur, du Commerce, de l'Agriculture et des Finances déterminera les conditions d'application de la présente loi, notamment en ce qui concerne les cessions des denrées et substances réquisitionnées.

En fin de séance, après le vote de crédits relatifs à l'installation du service des émissions de la Dé-

LA REPRISE DU TRAVAIL est sensiblement en France

M. Albert Métin, ministre du Travail, vient de faire procéder au dépouillement de la dernière enquête trimestrielle faite par les inspecteurs du travail sur l'activité des établissements industriels et commerciaux de leurs circonscriptions.

Cette enquête fait connaître la situation au début d'octobre 1915. Les investigations des inspecteurs ont porté sur 43.794 établissements occupant en temps normal 1.541.772 ouvriers. En août 1914, plus de la moitié de ces établissements avaient dû fermer par suite de la mobilisation : 21.090 seulement, soit 48 %, continuaient à fonctionner. Cette proportion s'est relevée à : 57 % en octobre 1914, contre 65 % en janvier 1915 ; 72 % en avril 1915 ; 77 % en juillet 1915. En octobre 1915, 35.351, soit 81 %, étaient en activité.

Le personnel total occupé dans ces établissements, qui était tombé en août 1914 à 34 000 de l'effectif normal, s'est successivement relevé à : 44 000 en octobre 1914, 57 000 en janvier 1915, 63 000 en avril, 69 000 en juillet. En octobre, ces établissements employaient 1.139.100 ouvriers, soit 74 000 du personnel du temps de paix. Si l'on déduit de l'effectif normal les ouvriers mobilisés qui, dans l'ensemble des établissements industriels et commerciaux, représentaient 24 000 de cet effectif, il s'ensuit que la proportion des chômeurs n'atteignait plus, en octobre 1915, que 2 % contre 7 % en juillet, 13 % en avril, 19 % en janvier, 32 % en octobre et 42 % en août 1914.

La situation à cet égard continue donc à s'améliorer progressivement. Pour toutes les catégories professionnelles, on constate, de juillet à octobre 1915, une augmentation dans le nombre des ouvriers occupés, mais l'activité continue à varier beaucoup suivant les industries. Dans plusieurs catégories professionnelles, le chômage peut être considéré comme nul : ce sont celles dans lesquelles l'écart entre le personnel normal et le personnel actuellement occupé est inférieur à la proportion des mobilisés, par suite du remplacement partiel de ceux-ci par des femmes, des enfants ou d'autres personnes qui n'exerçaient pas la profession avant la guerre. Dans les textiles, le chômage est encore, en octobre 1915, de 11 % contre 12 % en juillet, 15 % en avril, 22 % en janvier, 33 % en octobre et 48 % en août 1914 ; la moitié, à peu près, des filatures se sont arrêtées.

On signale une amélioration sensible dans l'industrie du vêtement, malgré la diminution des commandes de l'intendance. La proportion des chômeurs est de 23 % contre 28 % en juillet 1915 et 67 % en août 1914 ; la couture parisienne bénéficie d'une reprise inespérée. Le chômage a également un peu baissé dans l'industrie du caoutchouc et du papier. L'amélioration est moins sensible dans le commerce proprement dit : 11 % de chômage, contre 13 % en juillet, 27 % en avril, 31 % en janvier, 42 % en octobre 1914 et 50 % en août 1914. Le chômage dépasse encore 30 % dans la céramique et la verrerie ; dans le bâtiment, 31 % contre 34 % en juillet et 46 % en août 1914 ; ainsi que dans les métaux fins et les pierres précieuses, 44 % contre 45 % en juillet 1915 et 66 % en août 1914.

La situation diffère également suivant les régions. Pour les circonscriptions de Lyon, Bordeaux, Limoges, Rouen, Marseille, Paris, Toulouse, Nantes, le nombre des ouvriers occupés, joint à celui des mobilisés, atteint ou dépasse l'effectif du temps de paix.

LE SUCCÈS DE L'EMPRUNT C'EST LA VICTOIRE !

S'il nous était nécessaire, à nous autres Français, d'être fixés sur la solidité du crédit de notre pays et aussi sur nos perspectives d'avenir, nous n'aurions qu'à considérer ce qui se passe en ce moment à l'étranger.

A Londres, la souscription à l'Emprunt pour la Victoire est ouverte également, et toute la presse anglaise lui prédit un grand succès.

Mais dans d'autres pays, les souscriptions affluent également, et croit-on que ce soient les seules conditions dans lesquelles a lieu cet Emprunt qui nous vaillent cette accumulation de demandes? Certes, ces conditions sont très avantageuses, puisqu'à un rendement de 5,73 % viennent se joindre l'exemption d'impôt et l'inconvénient du titre pendant quinze ans.

Mais en serait-il de même si ces souscripteurs n'étaient pas persuadés de notre victoire finale à nous et à nos alliés?

Les sentiments que nous éprouvons en France se trouvent donc partagés.

De nouvelles mesures ont été rendues nécessaires par l'élan généreux de tous.

C'est ainsi que la Banque de France se voit dans l'obligation d'ouvrir aux souscripteurs, tous les jours, même le dimanche, ses guichets de l'établissement central, de l'annexe de Ventadour et de ses bureaux de quartier.

D'autre part, se rendant au désir général, le ministre des Finances fait ouvrir, les jeudis et samedis, de 8 heures à 10 heures du soir, des bureaux de souscription à la mairie de chaque arrondissement de Paris.

C'est qu'il faut se hâter. Cette souscription donne lieu à des manipulations multiples qui exigent un long temps matériel, surtout quand il s'agit, comme à l'heure actuelle, de donner satisfaction à des masses de souscripteurs.

Ces masses de souscripteurs se suivent, se succèdent. On a déjà dit qu'ils devraient, ces souscripteurs, se chiffrer par millions. C'est ce qui aura lieu. L'élan est donné, il ne doit pas s'arrêter... Tous, pour le salut de la France!

La Vie Intellectuelle

Éducation. -- Enseignement. -- Livres.

Tous les samedis.

UN LIVRE SUR REIMS

Il fallait attendre un ou plusieurs livres sur Reims. En voici un qui suffit, car il est bon.

Il est bon parce qu'il est documenté, respectueux, et pieux, parce qu'il est chaleureusement ému et parce que cette émotion ne se répand pas en manifestations effrénées. Elle s'exprime forte et profonde, sincère extrêmement, et, telle quelle, elle est communicative.

M. Etienne Moreau-Nélaton, qui a écrit cet ouvrage, ressent vivement la profanation sacrilège de la cathédrale par un bombardement inexpiable. Et il la fait ressentir, non pas par des indignations et des protestations violentes et vaines, mais en décrivant une fois de plus les beautés atteintes et les splendeurs ruinées.

Il convient, en outre, lorsque l'on décrit des merveilles, d'avoir beaucoup de précision dans l'enthousiasme. Certes, le lyrisme ne messied pas. Encore faut-il que ce lyrisme ne s'égare point. Encore faut-il qu'il se puisse traduire en descriptions et en images aussi nettes que vives. L'an passé, au nom d'un certain nombre d'artistes et d'écrivains, Saint-Georges de Bouhélier rédigeait un noble et vigoureux mémoire contre *les Allemands destructeurs de cathédrales et de trésors du passé*, et il citait ces phrases du grand sculpteur Rodin : « Vue de trois quarts, la cathédrale de Reims évoque une grande figure de femme agenouillée en prière. C'est le sens que donne la forme de la console. Au même point de vue, j'observe que la cathédrale monte comme une flamme. Je m'arrête devant le portail. Ces figures de saints, vraiment capables de lancer la foudre ! Ces serviteurs humbles qui tiennent le livre ! Cette grande figure majestueuse de femme : la Loi ! L'admirable saint Denis du portail Nord ! Il porte sa tête dans sa main et deux anges, à la place de la tête, soutiennent une couronne. M'est-il permis de voir là un symbole ? Celui-ci : les idées coupées, interrompues dans leur essor se rejoindront plus tard et régneront un jour, tout un jour qui n'aura pas de fin. » Evidemment, ces phrases correspondent et répondent à des pensées. Et quelles pensées ! Elles sont telles qu'on les pouvait souhaiter du grand sculpteur Rodin. La foule éprise d'art préfère cependant des admirations plus calmes et des explications plus pertinentes...

Il semble bien que M. Etienne Moreau-Nélaton appuie ici les unes et les autres.

Peu de semaines avant la guerre, M. Etienne Moreau-Nélaton publiait un recueil consacré aux églises avoisinant Soissons. Et il écrivait alors avec une vague inquiétude : « Cet album n'échappera pas quelque jour à sa destinée fatale. Son but est de rappeler alors des choses transitoires ravies à la contemplation de nos descendants. » Les ruines prévues dans ces lignes involontairement prophétiques n'ont pas tardé à se produire. Combien de sanctuaires parés d'archaïque beauté et de charme poétique ont succombé sous l'ouragan de mitraille ! Vailly, Missy, Pont-Arey et tant d'autres ne sont plus que des noms évocateurs. Soissons lui-même agonise. Soissons et Reims !

Reims ! M. Emile Mâle pouvait écrire : « Ceux qui pleuraient un fils trouveront encore des larmes pour la sainte église. Et M. Moreau-Nélaton : « En cette minute tragique, la France, touchée au cœur, a reçu une blessure qui saignera toujours. »

C'est que Reims représente, avec une beauté incomparable, un grand passé. M. Moreau-Nélaton proclame : « La cathédrale de Reims, c'est l'âme de l'histoire de France. » Incontestablement, la cathédrale de Reims est quelque chose de cette âme et de cette histoire. Rencontres capricieuses des événements qui deviennent ici des rencontres significatives et comme nécessaires ! A Reims, la cathédrale construite au neuvième siècle, sur l'emplacement du vieux sanctuaire où Clovis avait été baptisé, venait de brûler accidentellement le 6 mai 1210. Un an jour pour jour après la catastrophe, l'archevêque Aubry de Humbert approuvait les plans du vaisseau qui a survécu jusqu'à nous. Qu'on se souvienne du péril qu'étaient à la veille de connaître nos ancêtres menacés, eux aussi, en ce temps-là d'une invasion germanique. C'est le 27 juillet 1214 que les milices bourgeoises des communes françaises, ralliées par le roi et serrées contre lui, se précipitaient au-devant du farouche Othon et de ses hordes exécrées pour les arrêter net au pont de Bouvines. Sous quels auspices renaisait la glorieuse église des sacres ! La France venait de remporter sa première victoire nationale.

Et M. Moreau-Nélaton n'aura pas de peine à démontrer que la cathédrale de Reims fut, par excellence, une cathédrale nationale. Elle est édifiée pour cela. Et son architecture même porte témoignage de sa destination. Reims est la maison où le peuple salue son roi de ses premières acclamations publiques. Une longue nef s'impose donc. La nef de Reims dépasse les dimensions de toutes les nefs de cathédrales. Et

puis, au frontispice du monument, voici Clovis. Clovis entouré de tous les rois.

Cathédrale nationale, cathédrale populaire. « L'église, a écrit Michelet — on ne saurait trop citer Michelet — était alors le domicile du peuple. La maison de l'homme, cette mesure où il revenait le soir n'était qu'un abri momentané. Il n'y avait qu'une maison, à vrai dire, la maison de Dieu. » Et le peuple voit avec joie tailler les colonnes gigantesques auxquelles la hardiesse de l'architecte se flatte de faire escalader le ciel. Il a conscience que c'est pour lui qu'on prépare ces pierres à des prodiges d'équilibre aérien. Ce temple n'est pas seulement pour son Dieu et pour son roi : c'est le sien.

Et ne fallait-il pas la collaboration effective et morale de tout un peuple pour réaliser un prodige comme l'enfantement de la cathédrale gothique ? Ce prodige, M. Moreau-Nélaton l'analyse dans tous ses détails ; et grâce à lui nous pouvons lire page à page l'immense « livre de pierre » dont parle Victor Hugo à propos de Notre-Dame de Paris.

Cet auteur est aussi érudit d'art que d'histoire. Il a autant de goût que de compétence. Il est un guide frémissant. D'innombrables gravures éclairent encore ses explications ardentes. Elles sont belles, ces gravures — celles d'hier où tout est magnificence, celles d'aujourd'hui où paraît la catastrophe dans son horrible ampleur — et, morte, la cathédrale semble re Vivre dans cette œuvre consacrée à son martyre et à sa gloire.

J. Ernest-Charles.

THÉATRES

LE THEATRE DU GRAND-GUIGNOL A CHANGE SON AFFICHE

Le théâtre du Grand-Guignol a changé son affiche. Il a repris la comédie de M. Brieux : *l'Ecole des Belles-Mères*, et les deux actes de MM. Charles Müller et Maurice Level, *S. O. S.*, qui comportent ce sous-titre, d'autant plus émouvant qu'il semble plus actuel : *Un Drame dans l'Océan*. Des deux auteurs, on sait que le premier est tombé sur le champ de bataille. En rompant avec son genre habituel, qui était l'humour le plus averti, il ne pressentait pas qu'il avait, lui aussi, une tragique destinée et qu'il en serait victime à une époque où les drames réels sont atrocement nombreux sur la terre et sous l'eau. Combien anodines nous paraissent maintenant les catastrophes provoquées par un accident, auprès de celles qui sont chaque jour concrétées par la guerre !

Pour revenir à la scène sans plus ample philosophie, ajoutons que le spectacle se termine par une pièce de M. Henri Pagat : *le Convive*, et que la troupe du Grand-Guignol se dépense dans chacune avec l'entrain habituel et cette bonne volonté qui ressemble si fort à une adroite conviction. — P. B.

A l'Opéra. — En décidant de reprendre ses représentations le 9 décembre, l'Opéra a voulu contribuer pour sa part à l'œuvre de secours mutuels qui est le premier de nos devoirs. La charité et le patriotisme : tels sont les sentiments qui président à sa réouverture.

La matinée qui inaugure les spectacles le 9 décembre sera placée sous le haut patronage du gouvernement belge ; la direction de l'Académie nationale de musique a décidé d'abandonner la roquette entière à la nation héroïque qui fut la première victime de l'invasion ennemie : c'est aux œuvres de guerre de S. M. la reine des Belges qu'elle est destinée. Les artistes de l'Opéra ont été unanimes à s'asseoir à la généreuse pensée de leur éminent directeur, M. J. Rouché.

Cette représentation promet d'être une des plus belles manifestations d'art et on ne saurait trop féliciter ses organisateurs d'avoir su réunir au programme des chefs-d'œuvre comme *Hamlet*, *Patrie*, *Eugène Onéguine*, une reconstitution de la triomphante musique du temps de Louis XIV, *Mademoiselle de Nantes*, un émouvant *Hommage à la Belgique*, sur des chants qui retracent l'histoire héroïque des Flandres.

L'interprétation, non moins remarquable, réunit les noms de Mme Barrientos, M. de Max et les éminents artistes de l'Opéra : Mmes Litvinne, Bréval, Delna, Demougeot, Yvonne Gal, Campredon, Hatto, Bugg, Gill, Miles Urban, Johansson et Barber, MM. Delmas, Noté, Laffitte, Lestelle, Gresse, Plamondon, Cousinou, Nardon.

A l'Opéra-Comique. — L'Opéra-Comique, redoublant d'activité, mène de front les études de plusieurs ouvrages, créations ou reprises. Le tableau des répétitions en donne les listes ; c'est :

Le Juif polonois (M. Jean Périer, Mmes Favart et Brohly); *Sapho* (Mme Chenal); *les Cadeaux de Noël*, d'Emile Fabre et Xavier Leroux, un acte inédit; *la Charnante Rosalie*, de Pierre Veber et Hirschmann, comédie lyrique en un acte; *Lumière et papillons*, nouveau ballet d'Urgel, régi par Mme Mariquita; *Pelléas et Mélisande* (Mme Mary Garden, M. Jean Périer, etc.).

Mme Garden fera d'abord sa rentrée à l'Opéra-Comique dans *Louise* et *la Tosca*.

Demain dimanche, matinée à 1 h. 30, *la Tosca* (Mme Mme Chenal, MM. Mario, Jean Périer); soirée à 8 heures, *Lakmé* (Mme Tissier, MM. de Creus, Allard, Vauris, etc.).

A Monte-Carlo. — Il y a lieu, cette année, de mentionner à part, au nombre des attractions offertes aux hôtes de Monte-Carlo, ce que l'on peut appeler une « saison de cinéma ».

Le cinéma, qui a pris rang aujourd'hui parmi des manifestations artistiques les plus en vogue, est, en outre, un moyen idéal d'information et d'éducation.

Le développement qu'il a pris à Monte-Carlo est tel que tous les pays y sont représentés selon leur tempérament instinctif, leur concept dramatique, leurs mœurs pittoresques.

Le Mouvement littéraire

La Guerre vécue, par CHARLES FOLEY. — Ce sont d'émouvantes et belles pages de guerre que Charles Foley, l'auteur de tant de romans, de contes et de pièces célèbres, fait paraître aujourd'hui.

Au front, dans la désolation des régions envahies, à l'hôpital, dans la ville immense que menaçait l'ennemi, ont évoqués les combats héroïques, les scènes et la vie des tranchées, les grands drames soufferts par tous et les petits drames intimes qui révèlent les fiertés et les tristesses, l'enthousiasme sublimé et les dououreux sacrifices de cette longue lutte pour le salut de la patrie. Bravoure et confiance du soldat, dévouement de la femme, pitié pour les enfants, tout est, dans ce beau livre, exprimé en épisodes tour à tour tragiques et touchants. C'est bien, en tableaux variés et sous les aspects les plus différents, la Guerre vécue, vécue avec une émotion aussi vraie que poignante.

Deux dates : 1870-1914, par PAUL DE LEONI. — L'auteur a rapproché ces deux dates. Il les a répétées en les juxtaposant. Il a mis devant la première ces mots ratifiés par l'Histoire : *L'inévitable défaite*, et, devant la seconde, ceux-ci, que nos armées s'efforcent de réaliser : *La victoire certaine*. Puis il a fait, en 160 pages, un parallèle entre les deux époques. Le titre et le développement usent du même procédé. C'est suggestif et simple. Un peu trop suggestif et un peu trop simple peut-être.

Roger Valbelle.

ques leur passé historique — bref, d'après toutes les nuances qui les différencient sans pourtant les rendre étrangers les uns aux autres.

A côté de la saison théâtrale et lyrique de Monte-Carlo, le spectacle mondain du littoral y trouvera, cette année, une saison de cinéma, qui ne sera pas l'attraction la moins favorite parmi tout ce qu'offrira le programme artistique général de la nouvelle saison.

Aux Capucines. — Ce théâtre donnera demain dimanche, à 2 h. 30, une nouvelle matinée de son grand succès, *Paris quand même* ! la triomphale revue de MM. Michel Carré, *Passe-Passe*, l'amusante comédie de M. R. Monet, et *On rouvre* le ravissant prologue en vers de M. Xavier Roux, avec toute la brillante distribution du soir, Mmes Ellen Baxone, Renée Balthaz et M. Berthez en tête.

At the Folies-Dramatiques : de succès en succès. — Après *la Fille du Boche* et *Montmartre*, voici un nouveau succès qui fera courir tout Paris au cinéma des Folies-Dramatiques de plus grand des boulevards. Le film s'intitule : *Les Vainqueurs de la Marne* et soulève une émotion très vive, qui se traduit à la fin du drame par des bravos enthousiastes. Polin, en tourbillon, dans *Taisez-vous ! Méfiez-vous !* est, lui aussi, applaudi, et diverses scènes variées (amusantes et dramatiques tour à tour) complètent un spectacle incomparable qui sera donné tous les jours en matinée et soirée jusqu'à jeudi prochain 9 courant.

La direction du cinéma des Folies-Dramatiques, répondant à de nombreuses demandes, a, en effet, décidé de renouveler entièrement chaque vendredi.

SAMEDI 4 DECEMBRE

Comédie-Française. — A 7 h. 45, *la Marche nuptiale*. *Opéra-Comique*. — A 8 h. 15, *la Vie de bohème*. *Opéra*. — A 2 h., *le Roman d'un jeune homme pauvre*; à 8 h., *Severo Torelli*.

Ambigu. — A 8 h. 15 mardi, jeudi, sam., dim. (A 2 h. dim.), *la Demoiselle de maquasin*.

Antoine. — A 8 h. 15 (2 h. 30 jeudi et dim.), *la Belle Aventure*.

Apollo. — A 8 h. 15, *la Cocarde de Mimi Pinson*.

Athénée. — A 8 h. 15, *l'Ecole des Civils*.

Bouffes-Parisiens. — A 8 h. 15, les soirs, *Kit* (Max Dearly).

Th. des Capucines. — A 8 h. 15, *Paris quand même* ; *Passe-passe*, *On rouvre*.

Châtelot. — A 8 heures, sam., et dim.; à 2 heures, dim., *Michel Strogoff* (dernières).

Cluny. — A 8 h. 15, *la Mariée récalcitrante*.

Folies-Bergère. — A 8 h. 15, la revue.

Gaîté-Lyrique. — A 8 h. 30, *le Contrôleur des wagons-lits*.

Grand-Guignol. — A 8 h. 45 (mat. jeudi et dim.), *S. O. S.*, *l'Ecole des Belles-Mères*.

Gymnase. — Relâche.

Porte-Saint-Martin. — A 7 h. 30 mardi, mercredi, jeudi, sam., et dim. (2 h. 45 dim.), *Cyrano de Bergerac*.

Palais-Royal. — A 8 h. 30 (à 2 h. 30 jeudi et dim.), *It faut l'avoir*.

Renaissance. — A 8 h. 30, *la Puce à l'oreille*.

Th. Sarah-Bernhardt. — A 8 heures, jeudi, *le Bossu*.

Trianon-Lyrique. — A 8 h. 15, *le Val d'Andorre*.

Variétés. — A 8 h. 45, *Ceux de chez nous* (Sacha Guitry, Charlotte Lysès).

Vaudeville. — Matinée à 2 h. 30, soirée à 8 h. 30, *Cabiria*, l'œuvre de Gabriele d'Annunzio, musique de Ilbrando de Parma.

MUSIC-HALLS, ATTRACTIONS, CINEMAS

Olympia (Centr. 44-68). — 2 h. 1/2 et 8 h. 1/2 : Vedettes et attractions sensationnelles.

Gaumont-Palace. — A 8 h. 20, *les Vampires*, *Dans le port de Toulon*, Loc. 4, r. Forest, de 11 à 17 h. Tél. : Marc. 46-73.

Cinéma des Nouveautés Albert-Palace (24, Bd des Italiens). — De 2 à 11 h., spect. permanent. *Sur le front de Champagne*.

Omnia. — *Les Vainqueurs de la Marne*; *les Cousins de Rigadit*. Actualités militaires.

Tivoli-Cinéma. — De 2 h. 30 à 8 h. 30, *les Mystères de New-York*.

Cinéma des Folies-Dramatiques. — Mat. à 15 h., soir. à 20 h. 15, *Montmartre*, *Parmi les fauves*, *Le Pouli de Victoire*.

OBÉSITÉ
LIN-TARIN
CONSTIPATION

LES GRANDS BLESSÉS A LYON



Un train de grands blessés, venant d'Allemagne par la Suisse, est arrivé avant-hier matin à Lyon; nos soldats ont été reçus par les autorités et par la population lyonnaise avec les mêmes affectueuses démonstrations qui avaient marqué déjà le passage de trains analogues dans cette ville.

TRIBUNAUX

Faux congés de convalescence, fausses permissions.

Devant le 2^e conseil de guerre, présidé par le colonel Hotz, se jugeait, hier, une affaire dont les particularités rappellent quelque peu les pratiques frauduleuses du docteur Lombard et de ses complices, moins les profits pécuniaires. Grâce à des certificats médicaux qu'ils annotaient complaisamment, le sergent Hermé, le brigadier Collignon, de la garde républicaine, et le soldat infirmier Alexandre, accordaient des congés de convalescence à des blessés peu soucieux de regagner le front. Les trois prévenus, assistés de M. le bâtonnier Henri-Robert et de M^e Lucien Leduc et Gauthier-Rougeville, comparaissaient sous l'inculpation de faux et écritures authentiques et publiques et faux en matière de permission. Voici le procédé employé par les coupables :

Lorsqu'un soldat venait se faire contre-visiter au bureau du service médical de la place de Paris et qu'il était l'objet d'un diagnostic défavorable, les inculpés remplaçaient la mention du major renvoyant au front par celle-ci : *Dépot des éclopés, Ecole militaire*. D'autres fois, ils accordaient 30 jours de permission à la place de la fenille de route pour la zone des armées.

Après un réquisitoire sévère du capitaine Montel, commissaire du gouvernement, les défenseurs ont prononcé d'éloquentes plaidoiries.

Le conseil de guerre, tenant compte de la longue prévention — trois mois — a rapporté un verdict d'acquittement.

L'assassinat de Jaurès

Raoul Villain, l'assassin de Jaurès, comparaîtra devant le jury de la Seine le 20 décembre. L'avocat général Godefroy a fait envoyer, pour cette date, les citations aux témoins, qui sont au nombre d'une vingtaine.

Morts au champ d'honneur

Le capitaine : *Jean Grisey*, du 15^e d'infanterie, décoré de la croix de guerre, tué le 25 septembre, âgé de trente-sept ans.

Les lieutenants : *Pierre de Bernières*, fils du chef de bataillon au 54^e; *René-Bernard Ducorbié*, du 1^{er} génie; *Louis Roucaïrol*, de l'infanterie, officier de Montmirail, tombé le 27 septembre, âgé de vingt-trois ans.

Les caporaux-fourriers : *André Franck*, banquier, tombé le 7 août, âgé de trente-deux ans, cité à l'ordre de l'armée; *William Mikellidis*, tué le 1^{er} octobre à l'âge de trente et un ans.

BLOC-NOTES

INFORMATIONS

— Par décret du président de la République, une grande médaille d'or a été décernée à Mme Clara Washington-Lopp, que tous nos soldats connaissent sous le nom de « lady Nicotine ».

MARIAGES

— Dernièrement a été célébré le mariage du général de division Legrand, aux armées, commandeur de la Légion d'honneur, avec Mme Marcelle Falco, fille de M. Falco, ancien président de section au tribunal de commerce de la Seine, officier de la Légion d'honneur, et de Mme Falco, née Aldrophe.

Les témoins étaient, pour le marié : le général Galopin, commandant la place de Paris et M. Martroy, ancien avocat à la cour d'appel; pour la mariée : M. Maucière, contrôleur général de l'armée, et Mme André, née Robert de Massy.

— En l'église Notre-Dame-des-Victoires a été bénie, lundi, le mariage de Mlle Odette de La Marnierre, fille de M. de La Marnierre, notaire honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme, née Martine Tassart, avec M. Maxime Rovet, sous-lieutenant de réserve au front.

NAISSANCES

— La vicomtesse Jacques d'Amontville, femme du lieutenant au 27^e dragons détaché à la 123^e brigade d'infanterie, a mis au monde, à Versailles, un fils : Henri.

— La comtesse Trédicini de Saint-Séverin, dont le mari est lieutenant au 13^e dragons, est mère d'un fils.

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort :

De Mme Adain, femme du docteur et fille de M. Robert, professeur au lycée Condorcet;

De la vicomtesse de Poitevin de Biazeillan, décédée à Hyères, femme du colonel breveté, conservateur des musées d'Hyères;

De Mme Alfred Chatard, née Marguerite Conte, décédée âgée de soixante-dix ans;

De Mme E. Segard d'Halluin, décédée à Mouscron, à soixante et onze ans;

Du baron Charles de Vaux, rédacteur en chef de la *Vie Sportive*, décédé avant-hier à Paris;

De M. Gustave Lachamp, vice-président du conseil d'administration de la Société générale des Transports maritimes, décédé à soixante-sept ans, à Marseille;

De Mme Eugène Bourdin, née Eugénie Friez, belle-mère de M. Louis Raveneau, secrétaire des *Annales de géographie*;

De M. Eudore Brocas, ancien magistrat, ancien conseiller général du Gers, décédé à Brives;

De Mme Lanquetot, née Talamon, femme du général de division Lanquetot, au front;

De M. Pierre Roy, décédé à Douarnenez (Finistère).

M. Denys Cochin de retour à Paris

M. Denys Cochin, ministre d'Etat, est arrivé hier matin à Paris, par la gare de Lyon, à 8 h. 25, venant de Rome.

La Bourse de Paris

DU 3 DECEMBRE 1915

Rien de changé dans la situation générale du marché. Quelques offres seulement en chemins espagnols, comme cela s'était produit ces jours derniers sur l'Extrême, en vue d'arbitrages en faveur de l'emprunt; par ailleurs, les cours se représentent sans changements notables.

On traite toujours le 3 0/0 permis à 64 50, le 3 1/2 0/0 à 90 85. Dans le groupe des fonds étrangers, notons le raffermissement de l'Extrême à 82 05. Le Japon 1913 vaut 490, le Brésil 1909, 290.

En établissements de crédit, le Lyonnais s'inscrit à 925. Le Rio se représente à 1.490. En banque, on a coté aux valeurs russes, la Hartmann à 389, la Toula à 1.087. Nuance de lourdeur sur la De Beers à 297.

COURS DES CHANGES

Londres, 27 55 1/2; Suisse, 100 1/2; Amsterdam, 244 1/2; Pétrrogard, 185 1/2; New-York, 583 1/2; Italie, 89; Barcelone, 546.

INFORMATIONS FINANCIERES

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMpte DE PARIS

Les Bureaux et Caisses du COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMpte DE PARIS au Siège, à la Succursale, 2, place de l'Opéra, dans les Agences de Paris et de la Banlieue, seront ouverts les Dimanches 5 et 12 Décembre, de 9 heures à midi, exclusivement pour les opérations de Souscription à l'EMPRUNT NATIONAL en RENTES 5 0/0.

Ouverture des sièges et agences du Crédit Lyonnais, de neuf heures à midi, les dimanches 5 et 12 décembre.

En vue de faciliter leur souscription à l'Emprunt français à ceux de ses clients retenus par leurs occupations les jours de la semaine, le Crédit Lyonnais ouvrira ses sièges et agences de Paris et de la banlieue les dimanches 5 et 12 décembre, le matin, de neuf heures à midi.

CONSEILS DU CHARBONNIER

En raison de l'élévation du prix des gailettes d'anthracite anglais destinés aux calorifères de basse pression, nous conseillons l'emploi des cokes spéciaux, marque « Radia », qui coûtent 35 francs de moins par 1.000 kilos que l'anthracite.

CH. BERNOT

Maison BERNOT frères, 150, rue Lafayette.

AUX SOLDATS DU FRONT la Pharmacie RENARD

148, AVENUE DE CLICHY, PARIS
se charge d'envoyer, de même qu'à ses clients de province, à prix extrêmement réduits, tous médicaments, articles d'hygiène, parfumerie, dont ils ont besoin. Joindre mandat si possible.

LE CADEAU DE NOUVEL AN que tout le monde voudra posséder

avez-vous un cadeau de nouvel an à faire? Etes-vous embarrassé sur le choix du présent à offrir? N'hésitez pas en ce cas à vous procurer le *Guide des Convaincances* avec appendice concernant « Le Savoir-Vivre en temps de Guerre ».

Quel que soit l'heureux destinataire de ce livre, qu'il soit civil ou militaire, jeune femme ou jeune fille, vous serez toujours assuré de lui faire plaisir et de répondre à un de ses désirs, car la nouvelle édition de ce recueil comporte un appendice résumant les changements apportés aux usages durant la période de guerre. Le savoir-vivre concernant le baptême, l'éducation de la jeune fille, le mariage, le deuil a été modifié. Ces sont ces transformations que le livre indique. Il donne en outre des modèles de lettres d'une actualité pressante et dont la teneur embarrassera bien des femmes et des jeunes filles: Lettres de marraines à leurs éléveaux, Lettres de félicitations pour une décoration, une citation, Lettres à l'occasion d'une opération, Lettre à une réfugiée, Lettre à un blessé, Lettre de réconciliation provoquée par les épreuves de la guerre, etc.

Malgré l'augmentation de son format et les additions apportées, nous continuons à vendre le *Guide des Convaincances* avec appendice sur « Le Savoir-Vivre en temps de Guerre », relié, avec inscriptions dorées, à 1 fr. 95, pris dans les bureaux ou chez tous les correspondants du *Petit Echo Franco*: 2 fr. 55. Adresser la commande à M. ORSONI, 7, rue Lemaignam, Paris.

**A vos Convalescents
à vos Blessés**
Le Vin Désiles
donnera
FORCE, VIGUEUR, SANTÉ
DANS TOUTES PHARMACIES



Collectionneurs !

DEMANDEZ TOUS
le prix courant gratis
des Timbres-poste de
Guerre à
Théodore CHAMPION
13, rue Drouot, Paris

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

Billets d'aller et retour dits « ouvriers ». — Dans le but de faciliter le déplacement des ouvriers habitant la banlieue de Paris, la Compagnie d'Orléans vient de reprendre la délivrance des billets d'aller et retour en voitures de 3^e classe, exclusivement valables par des trains désignés :

1^{er} Au départ des gares comprises entre Juvisy et Ivry-sur-Seine pour Orléans-Ceinture, Paris-Austerlitz, Paris-Pont-Saint-Michel et Paris-Quai d'Orsay ;

2^o Au départ des gares comprises entre Sceaux-Robinson, d'une part, et Palaiseau, d'autre part, et Gentilly pour Sceaux-Ceinture, Paris-Denfert, Paris-Port-Royal et Paris-Luxembourg.

En ce qui concerne les trains devant être utilisés, consulter les affiches spéciales du service au 5 octobre 1915 apposées dans les gares et stations.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

PARIS A LONDRES, par Dieppe

SERVICE JOURNALIER DANS CHAQUE SENS (SAUF LE DIMANCHE)
Départ de Paris-Saint-Lazare à 7 h. 50. Départ de Londres à 9 h. 15. Wagon-restaurant entre Paris et Dieppe et vice versa.

Prix des billets. — Billets simples, valables sept jours : 1^{re} classe, 49 fr. 45 ; 2^e cl., 36 fr. 20. Billets d'aller et retour, valables un mois : 1^{re} cl., 85 fr. 15 ; 2^e cl., 61 fr. 15.

Pendant tout le mois
de Décembre

Jouets

PAPETERIE

PETITS MEUBLES

L'Agenda-Louvre

45 Centimes

POUR SOLDATS ET PRISONNIERS
GOURDE CHAUFFANTE "RUBA"
Le liquide se chauffe partout,
même dans la poche,
sans danger de feu.
Gros : ROGER BOREL
Compt^r de Représentations, PONTARLIER

VARICES-PHLÉBITE

Les **Varices** sont des dilatations veineuses qui occasionnent de la peine, de l'engourdissement et de la douleur. Leur rupture engendre les ulcères variqueux qui sont difficilement guérissables. Mal placées, elles constituent soit les **Varicocèles**, soit les **Hémorroïdes**, deux très désagréables infirmités. La **Phlébite** est une redoutable inflammation des veines qui peut se compliquer d'embolie mortelle et qui, dans les cas moins graves, amène des douleurs et de l'impotence. Port heureusement l'**Elixir de**

VIRGINIE NYRDHAL
prévient et guérit radicalement ces affections par son action sur le système veineux. Envoi gratuit et franco de la brochure explicative en écrivant : **Produits NYRDHAL**, 20, r. de La Rochefoucauld, Paris.

Le produit authentique dénommé Elixir de Virginie porte toujours la signature de garantie Nyrdahl. — Vente toutes pharmacies.

La documentation sur la guerre, la plus complète, la plus exacte, est fournie par la collection d'« *Excelsior* ». Demander conditions spéciales à ses bureaux.

GOUTTES DES COLONIES

DE CHANDRON

CONTRE
MAUVAISES DIGESTIONS,
MAUX D'ESTOMAC,
Diarrhée, Dysenterie,
Vomissements, Cholérine
PUISSANT ANTISEPTIQUE DE
L'ESTOMAC & DE L'INTESTIN

DANS TOUTES LES PHARMACIES.
VENTE EN GROS : 8, Rue Vivienne, Paris.

LE POÈLE MUSGRAVE

Le Véritable poêle **IRLANDAIS**.
La maison a un grand nombre de poêles en stock dans ses magasins : à Belfast (Irlande), Londres et Levallois-Perret (Seine). Elle a fourni de nombreux hôpitaux militaires. Chauffage hygiénique et économique. CATALOGUE français franco sur demande. **Musgrave et Cie, BELFAST** (Irlande) et 3, rue de Metz, LEVALLOIS-PERRET (Seine).

Le gérant : VICTOR LAUVERONAT.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

DE MAIN DIMANCHE

L'Héroïne de Loos

(**ÉMILIENNE MOREAU**)

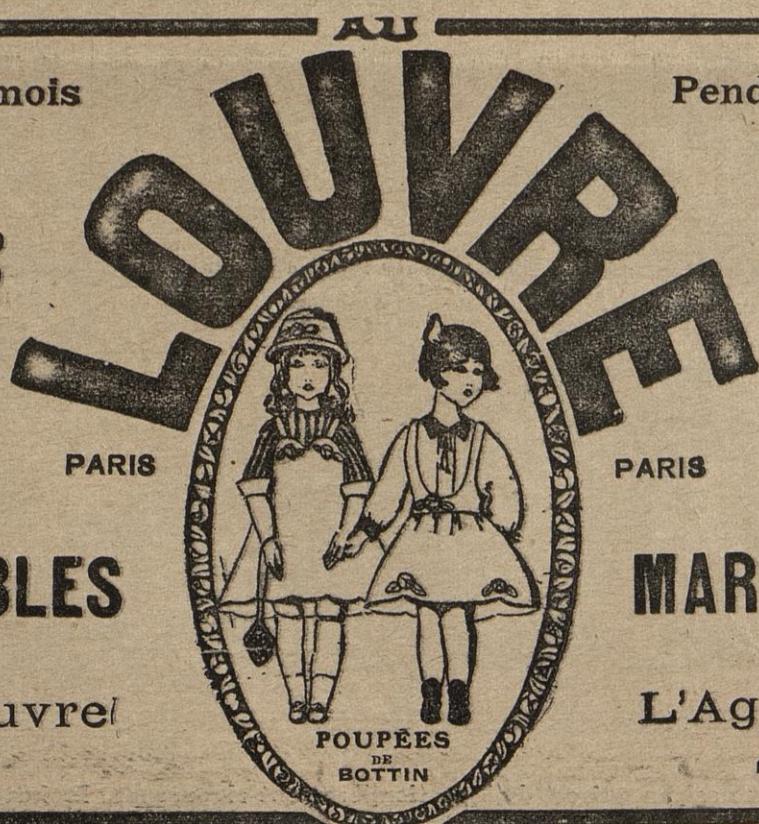
délivrée par les Anglais le 25 septembre 1915

COMMENCERA LA PUBLICATION DE SES

Mémoires

DANS LE

Petit Parisien



Pendant tout le mois
de Décembre

Etrennes

LIVRES

MAROQUINERIE

L'Agenda-Louvre

45 Centimes

LES OPERATIONS AU COL DE LANA



INCENDIE DE PIEVE PAR LES AUTRICHIENS APRÈS LEUR ÉCHÉE DU COL DE LANA



UN OBUS AUTRICHIEN ÉCLATE À PROXIMITÉ D'UN VILLAGE

En dépit des intempéries d'une saison qui est déjà particulièrement rigoureuse, la lutte d'artillerie entre les Italiens et les Autrichiens se poursuit intense et tout à l'avantage de nos alliés. Forcés d'évacuer un village, les Autrichiens l'ont incendié, et, retirés dans une bourgade voisine, y sont bombardés par les gros canons d'Italie.

La Guerre Scientifique

Paraissant
TOUS LES SAMEDIS

Actualités -- Inventions -- Défense nationale

Bureaux d' « Excelsior »
88, avenue des Champs-Elysées, Paris

LE CHEPTEL COLONIAL

Il peut remédier à la crise du bétail français

Il y a un an, à cette même époque, je poussais un cri d'alarme au sujet de l'épuisement du cheptel national. Mobilisé dans une région riche en bétail, j'avais pu constater que les prélevements opérés sur la race bovine avaient été considérables et qu'il serait périlleux de persévéérer dans cette voie. Cette préoccupation gagna le Parlement et le gouvernement, un examen approfondi de la situation fut jugé nécessaire et il révéla que la perte qui touche le bétail français s'élève, depuis le début des hostilités, à plus de *deux millions cinq cent mille têtes*. Le ministre de l'Agriculture fit accompagner ces chiffres d'un commentaire qui rappelait que les réquisitions ont eu un effet de plus en plus désastreux et qu'il ne s'est pas passé une semaine où les représentants de toutes les régions de la France ne vinssent demander qu'on cessât de réquisitionner les vaches pleines, les animaux trop jeunes, les bœufs de travail et les bœufs maigres.

Il était temps d'agir. Plusieurs remèdes furent envisagés, notamment l'introduction en France des viandes étrangères congelées et du bétail colonial. On sait par quelles vicissitudes passa et passe encore le projet concernant les viandes frigorifiques qui viennent de faire l'objet d'un rapport très clair et très complet de mon collègue Cosnier. En ce qui concerne le bétail colonial, l'initiative que j'avais prise et les moyens de la réaliser paraissent enfin devoir produire leurs premiers résultats.

J'avais préconisé l'importation dans la métropole des bœufs malgaches, assez nombreux pour permettre, tout de suite, des expéditions importantes.

J'avais également attiré l'attention des pouvoirs compétents sur les autres colonies qui étaient en mesure de contribuer à notre approvisionnement en viande : Afrique occidentale française (387.000 bœufs en Guinée seulement), Tunisie (450.000 bœufs), Nouvelle-Calédonie (dont le cheptel est parfait).

Mais je m'étais spécialement attaché à Madagascar, que j'ai longtemps habité, et dont le troupeau dépasse *neuf millions de têtes*.

Le service vétérinaire de la colonie estime que 6 à 10 % de cette population peuvent être utilisés chaque année pour les besoins de la consommation sans entraver le développement normal du cheptel. La population de l'île, très peu élevée, absorbe une infime partie de cette production. Il y a donc au bas mot, sur les 700.000 têtes disponibles, 600.000 animaux de boucherie pour l'exportation.

Les industries installées actuellement à Madagascar pour la préparation des conserves et des viandes frigorifiques absorbent environ 100.000 têtes, il reste un contingent nettement disponible de 500.000 têtes. Si l'on admet que chaque animal présenté à l'abattoir pèse 325 à 350 kilos, chiffres considérés comme parfaitement acceptables, les 500.000 têtes ci-dessus représentent, à raison de 50 % de rendement, 400.000 tonnes environ de viande nette.

J'avais indiqué que l'administration de la colonie me semblait très qualifiée pour procéder à toutes les

opérations que devaient nécessiter prélevements et exportations. Ce service, que je conçois très simple et qui doit l'être, pourrait fonctionner ainsi : des officiers de l'Intendance indiqueront au gouverneur général les besoins. Le gouverneur général fixera les quantités à fournir par telles ou telles provinces. Cette décision une fois notifiée aux administrateurs, chefs des provinces intéressées, le service de l'Intendance s'entendrait avec eux pour arrêter les détails de l'opération (dates et lieux de livraison, prix d'achat, conduite des animaux, etc.).

Le principe admis, reste à examiner quelles formes il convient de donner à ses applications. Deux solutions se présentent : ou bien introduire de la viande sur pied, ou bien introduire



M. L. GASPARIN

de la viande congelée. Il y a plusieurs mois elles ont été, l'une et l'autre, exposées avec une remarquable clarté devant les commissions compétentes de la Chambre par M. l'intendant général Lallier du Coudray. Je me hâte de dire que les deux combinaisons sont immédiatement possibles :

Congélation du bétail. — Il existe actuellement à Madagascar deux usines frigorifiques, l'une à Tamatave, l'autre à Majunga, susceptibles de congeler annuellement 18.000 à 20.000 tonnes de viande. Il existe également près de Diego-Suarez une vaste usine de conserves dans laquelle il serait, je crois, relativement facile d'effectuer les installations nécessaires. On pourrait soit réquisitionner ces usines et les agrandir, soit en construire de nouvelles qui seraient la propriété de la Guerre.

Pour ce qui est du transport, qui comporte, on le sait, des aménagements spéciaux, des contrats pourraient intervenir entre l'Etat et les Compagnies de navigation qui ont des services organisés sur la côte orientale africaine. Je crois qu'on ne rencontrerait de leur part que beaucoup de bonne volonté. Il en résulte-

rait d'ailleurs un fret assuré et assez rémunératrice.

Transport de la viande sur pied. — Je serai le dernier à contester les inconvénients que présente ce mode de transport. Mais étant donnée la capacité de production insuffisante des établissements frigorifiques et des usines de conserves, je dis que l'on y doit recourir. J'affirme que l'importation des bœufs vivants est possible et pratiquement réalisable, à la condition de l'entourer des précautions indispensables. Dans un délai de deux mois, à dater du jour où la décision sera prise, 10.000 bœufs de boucherie, donnant en moyenne 150 à 175 kilos de très bonne viande, pourront être mis chaque mois à la disposition de la métropole. J'ajoute que, tous frais compris, un bœuf pesant 300 kilos revient à Marseille à environ 300 francs. (Rapport Cosnier.)

Depuis 1910, des essais d'importation ont eu lieu ; certains ont donné de très bons résultats, d'autres ont été moins encourageants. On s'est emparé de ce dernier fait pour condamner l'introduction du bétail vivant. J'ai énergiquement protesté et l'événement vient de me donner raison.

Le transport *La-Loire* fut envoyé à Madagascar pour ramener en France 600 bœufs qui devaient permettre une première expérience. Ce n'est pas encore l'heure de dire pour quelles raisons, seuls, 50 zébus offerts gratuitement par la colonie, furent embarqués. Le point capital, pour aujourd'hui, est que ces animaux arrivèrent tous vivants à Marseille. Ils sont actuellement au parc de Saint-Cyr et je conseille aux sceptiques d'aller les visiter. Ils portent des bêtes en excellente forme et prêtes à être débitées.

Sur la valeur de la viande, aucune discussion ne pourra plus s'élever au Parlement. Car je pourrai faire appeler à mes collègues de la commission de l'armée qui, la semaine dernière, ont bien voulu venir déguster avec moi du bœuf malgache.

Puisque les objections qui, au premier moment, s'étaient multipliées pour faire obstacle à l'introduction des bœufs malgaches, ont été dissipées par les faits, il est urgent que des décisions interviennent.

Je les attends de la clairvoyance du ministre de la Guerre qui, ayant longtemps administré Madagascar, connaît mieux que personne les ressources et la qualité de son troupeau. Trop d'hésitations et trop d'atermoiements regrettables ont retardé la réalisation du projet que j'avais présenté et qui aurait eu déjà pour conséquence d'alléger les sacrifices demandés au cheptel métropolitain et de parer dans une assez large mesure à la crise de l'alimentation : deux circonstances suffisamment graves pour commander immédiatement des actes.

Dr. Gasparin

Député de la Réunion.

**IL FAUT
augmenter le nombre
des trains sanitaires permanents**

L'INVENTEUR DU 420 N'EST PAS ALLEMAND

On a souvent imputé à un ingénieur allemand l'invention du fameux 420, la « dicke Bertha ». Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres d'ailleurs, l'erreur commise est flagrante.

Au cours des derniers mois de l'année 1912 une active correspondance avait été échangée entre un habitant de Saint-Gilles (Bruxelles), dont nous tairons le nom, et la maison Krupp. Notre Bruxellois se croyait inventeur d'une pièce renversant toute prévision.

Comme beaucoup d'inventeurs, notre Saint-Gillois proposa son secret un peu partout, sans succès d'ailleurs puisqu'il ne consentait à entrer dans des détails assez vagues que contre certains engagements impossibles à prendre.

Fatigué, dénué de fonds, il s'adressa alors aux Boches. Le service O des usines Krupp lui demanda ou de fournir de plus amples détails, ou de se trouver à une date déterminée au Kœlner Hof (Hôtel de Cologne), à Anvers.

L'homme s'y trouva et eut plusieurs entretiens avec un personnage sur lequel nous aurons à revenir : Herr Wilhelm Knoll. Invité à se rendre en Allemagne pour continuer les pourparlers engagés, l'inventeur déclara ne pouvoir s'y résoudre. Il craignait sans doute pour sa liberté.

Un moment la correspondance languit, puis cessa. Ce ne fut donc pas sans stupeur que le Bruxellois reçut une convocation pour Paris.

A la date fixée, il se présentait dans une pension de famille, rue Lafayette, et faisait la connaissance de Herr Stetter, attaché à la maison Krupp, qui était venu à Paris « parfaire ses connaissances du français ».

Paul Stetter était, avant la guerre, le directeur de la section B. Ses chefs directs, à l'époque, von Bülow, frère du chancelier, actuellement prisonnier en Angleterre, et Hohmann, lui avaient confié le soin de traiter les affaires sérieuses pouvant intéresser Krupp.

Travaillant tous les matins, Stetter sortait l'après-midi, vaquant à ses affaires dans les lieux les plus disparates. Grand, bel homme, aimable, connaissant très bien notre langue, on le rencontrait sans cesse accompagné d'une jeune fille dont le temps était largement redistribué. Sous le prétexte d'approfondir ses connaissances de notre langue, Stetter se mettait en réalité à couvert.

Les entrevues se multipliaient entre l'inventeur belge et Herr Stetter, qui parvint enfin à obtenir toutes précautions. Cependant, en fin février, l'affaire n'ayant pas abouti, Stetter était rappelé à Essen, et von Bülow, toujours obséquieux dans sa correspondance, ne cachait pas son mécontentement de voir perdre un temps réellement précieux. Par l'intervention de son chef direct, qu'il persuada du succès, Stetter obtint une prolongation de séjour.

Les jours et les semaines s'écoulèrent cependant sans modifier les prétentions du Belge, et ce n'est que lorsqu'il sentit irrévocable le départ de l'ingénieur allemand qu'il consentit à signer les préliminaires du contrat de cession. Quelques jours après, le 30 mars, Paul Stetter regagnait Essen, par Wützbourg.

Désormais rassuré, l'inventeur belge consentit alors à se rendre à Essen, et c'est là-bas qu'il termina la mise au point de ses travaux. C'est là-bas qu'il conçut ce monstre qu'est le 420, monstre terrible, certes, mais dont les effets sont, heureusement pour nous, aussi dangereux pour l'« expéditeur » de l'engin que pour son « destinataire ! »

Selme.

2
UN BRANCARD INGENIEUX

Le brancard imaginé par le docteur Castaing est d'une ingéniosité remarquable.

Il se compose de deux hampes de 1 m. 45 à 1 m. 50 de longueur et de deux traverses de 0 m. 45 reliées entre elles, à leur extrémité, par quatre boulons à œil, de façon à constituer un cadre rectangulaire; mais les écrous des



Le blessé couché

boulons sont modérément serrés pour permettre de faire varier la largeur du cadre.

Ce cadre est revêtu d'une toile double cousue en forme de housse assez large pour prendre, une fois en place, la forme d'une baignoire; c'est dans cette sorte de baignoire qu'est assis ou couché le blessé. Pour permettre la position couchée, si favorable aux blessures abdominales, une des extrémités de la baignoire est recouverte, à volonté, d'un



Le blessé assis

carreau de toile qui se fixe aux têtes de boulons et aux hampes et sur lequel reposent les jambes du blessé.

Les photographies que voici permettent de se rendre compte avec quelle facilité ce brancard passe dans les endroits les plus étroits, sans incommoder le blessé. C'est le brancard de tranchées de première ligne le plus facile à



Le brancard replié

de boyaux permettent juste le passage d'un homme, c'est dire la difficulté d'y passer un brancard autre que celui-ci.

Ajoutons qu'il passe aussi commodément dans les escaliers les plus sinuueux et entre par les portes des wagons.

DANS UN DÉPÔT DE ZOUAVES

La gymnastique médicale est organisée avec des appareils de fortune

Parmi les initiatives à la fois scientifiques et humanitaires que cette guerre a suscitées, il n'en est pas de plus noblement émouvante que celle prise dans ce corps d'infanterie où, sans un sou de crédit spécial, on est parvenu à créer un service de massothérapie et de gymnastique rééducative.

Il y a quelque temps, nous décrivions la si utile installation mécanothérapeutique créée par M. Keller, à Tinchebray. Mais ne nous demandez pas où se passe ce qui fait le sujet de ces lignes. Contentez-vous de savoir que c'est chez les zouaves et non loin de Paris. Au reste, le service en question a déjà déménagé une fois. Pendant la belle saison, il était installé dans un cantonnement de plein air; il fonctionne maintenant dans un bâtiment militaire.

Figurez-vous une vaste salle claire, d'une propreté méticuleuse. Aux murs, une série de graphiques anatomiques, suggestifs d'idées médicales. De-ci de-là, des ateliers d'haltères qui font penser à la gymnastique. Enfin, tout un arsenal d'instruments et d'appareils dont les photographies que nous publions d'autre part rendent assez bien l'hétéroclitisme et la bizarrerie d'aspects: une manière de tremplin fait des planches d'une caisse de savon; une roue de fiacre montée comme un volant de remouleur, mais, regardée de plus près, révèle des possibilités d'adaptations complexes; des câbles munis de poignées; une paire de gants singulièrement machinés à l'aide de crochets et d'élastiques; une planchette étrangement découpée à la scie; deux souliers de cyclistes munis d'un système étrange de cordelettes; un manche à balai, évoquant de sorcelleries; un demi-cercle gradué, pourvu d'une aiguille mobile, évocateur de précisions géométriques...

Et voilà, presque complet, l'inventaire du matériel par l'officier duquel les prodiges sont accomplis.

Le médecin-major, le docteur Chevallier, un savant théoriquement et pratiquement au courant des progrès de la gymnastique médicale, ayant constaté dans l'effectif du régiment la présence de deux praticiens distingués du massage, les réservistes Masquillier et Rodolphe Trachet, songea à utiliser leurs capacités spéciales.

Rendre au régiment le plus grand nombre possible de zouaves capables de reprendre du service actif; permettre à d'autres, moins complètement rééduqués physiquement, de rendre des services à l'intérieur et, après la guerre, de gagner leur vie: tel fut le double but du docteur Chevallier, secondé par ses collaborateurs, MM. Masquillier et Rodolphe Trachet, lesquels fabriquèrent eux-mêmes, avec des matériaux sans valeur, tous les appareils nécessaires.

Or, vent-on savoir combien d'hommes traités ont été rendus aptes à leur corps? Quarante-huit pour cent! Et nous ne pouvons, faute de place, reproduire ici la statistique non moins édifiante de ceux qui ont été versés dans le service auxiliaire, placés dans des usines de guerre ou améliorés.

Nous devons à la vérité de dire que les méthodes du médecin et des masseurs sont aussi rigoureuses, aussi purement scientifiques que leur matériel est délibérément simpliste et rudimentaire. Des graphiques minutieux sont établis pour chaque malade, et celui-ci devient en quelque sorte le collaborateur de ceux qui le traitent, car il voit croître sa force et son agilité; il les mesure au jour le jour.

Or, le médecin et les deux opérateurs ont voulu que la salle de traitement fût tenue par les patients pour une salle de récréation. Ils y sont parvenus, à force de bonne humeur et de psychologie avisée. Lorsque le service était installé en plein air, des jeux sportifs appropriés étaient le corollaire du traitement médical. En hiver, ce corollaire n'est plus guère possible. Mais soyez assuré quand même que le service de massothérapie des zouaves n'a rien de revêche et que la gaieté du soldat français s'y déploie à l'aise.

Gabriel Bernard.

Les bains d'oxygène cicatrisent les moignons

Les médecins de l'avant ont été obligés, lors des grandes offensives de la guerre actuelle, de pratiquer un nombre considérable d'opérations d'urgence. Il s'agit, le plus souvent, de membres déchiquetés par les éclats d'obus, qu'on devait amputer pour éviter au blessé la gangrène qui l'aurait emporté.

Un chirurgien de talent, le docteur Pauchet, d'Amiens, a même préconisé un mode d'amputation commandé par les circonstances et qui représentait le mieux qu'on puisse faire en face d'un membre en lambeaux et en présence de cas où toute minute perdue en tergiversations met le blessé en danger de mort.

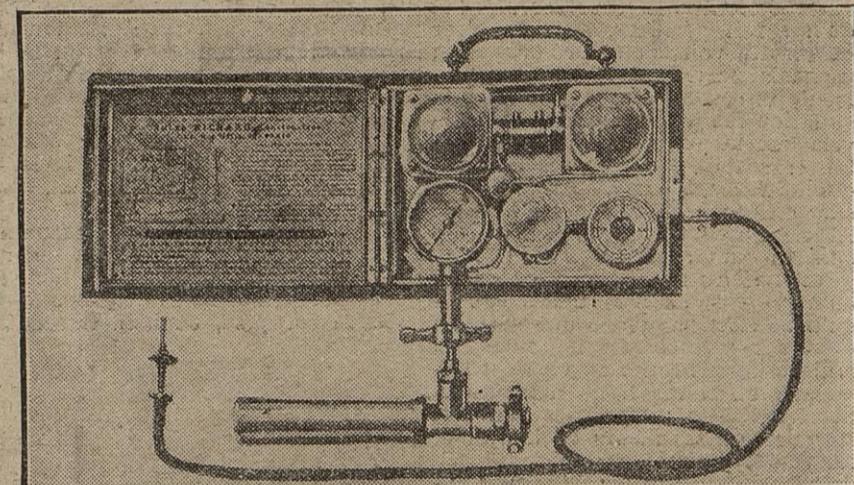
Le procédé du docteur Pauchet consistait dans une section nette du membre mettant sur le même plan vertical l'os, les muscles et la peau. Cette section rappelait celle du saucisson, d'où l'appellation, peut-être malheureuse, d'« amputation en saucisson » qui lui fut donnée.

Une grande controverse scientifique

avait subi l'amputation en saucisson du bras, arrive à Nice, après un voyage de cinquante-trois heures, avec une plaie d'où le pus sort à flots. Sa fièvre est élevée, il est très abattu, son moignon est très douloureux au moindre attouchement.

Le hasard, qui parfois fait bien les choses, amène ce blessé dans le service du docteur Bayeux qui, devant l'insuccès des traitements ordinairement employés, décide de désinfecter ce bras en pleine suppuration à l'aide de l'oxygène, d'abord injecté sous la peau sur tout le pourtour du moignon, puis appliqué sur la face du moignon en plaçant celui-ci au contact d'une ventouse en communication avec l'appareil producteur d'oxygène — et qui était, en l'espèce, l'oxygénéateur de MM. Bayeux et Richard.

Vingt-six jours après ce premier bain local d'oxygène, le moignon était totalement cictré. Le résultat dépassait toute espérance; il était encoura-



L'oxygénéateur de MM. Bayeux et Richard, qui effectue une distribution précise de l'oxygène injecté ou appliquée au niveau des plaies.

s'engagea, en son temps, dans les meilleurs chirurgicaux, sur cette méthode. Ce qu'on peut dire à son avantage, c'est qu'un grand nombre de blessés lui ont dû d'échapper à l'infection purulente, à la gangrène gazeuse et au tétonos. Ceux qui la veulent critiquer ne manquent pas de faire observer avec raison que trop fréquemment une telle section amène une rétraction de la peau et des muscles qui laisse proéminier l'os émergeant dès lors au milieu du moignon dont il empêche la cicatrisation.

C'est dans des cas de ce genre, sur des moignons « de mauvaise mine » qui semblaient prêts à suppurer plutôt qu'à se cicatriser que le docteur Bayeux essaya sa méthode thérapeutique basée sur l'efficacité de l'oxygène contre l'infection.

Il s'agissait, vous allez le voir, de blessés dont la situation ne semblait guère rassurante. Dans un cas, en effet, le blessé, évacué de l'Argonne où il

géant, et le docteur Bayeux crut, avec raison, qu'il y avait là une méthode heureuse dont nos blessés pouvaient être les bénéficiaires.

Il était de notre devoir de signaler ici ce procédé thérapeutique capable de sauver un grand nombre de blessés qui, pour avoir été sauvés à l'avant par une amputation d'urgence, n'en demeurent pas moins, une fois évacués vers l'arrière, exposés à la suppuration et à la gangrène.

Disons encore, à l'avantage de cette méthode, qu'il n'est pas nécessaire de dépenser de grandes quantités d'oxygène pour obtenir un bon résultat. Chaque séance de piqûres autour du moignon n'a jamais dépassé un volume total de 60 centimètres cubes de gaz, chaque bain local de la surface d'amputation a nécessité environ et au plus 1 litre de gaz. C'est peu, on l'avouera, pour un résultat aussi considérable.

Henri Vadol.

UNE BELLE FIGURE DE L'INDUSTRIE BELGE

LA HAYE (De notre correspondant).

— Les usines Cockerill... Le nom de ces célèbres établissements belges est revenu souvent dans les informations de la première période de la guerre et, avec lui, le nom de l'éminent directeur, M. Adolphe Greiner, qui fit preuve, devant l'invasion ennemie, de la plus courageuse attitude. Les Allemands le sommèrent de remettre en activité la section des canons des usines dont il avait la direction générale; ils le menacèrent de l'emprisonner: ce fut en vain; M. Greiner persistera dans son refus patriotique.

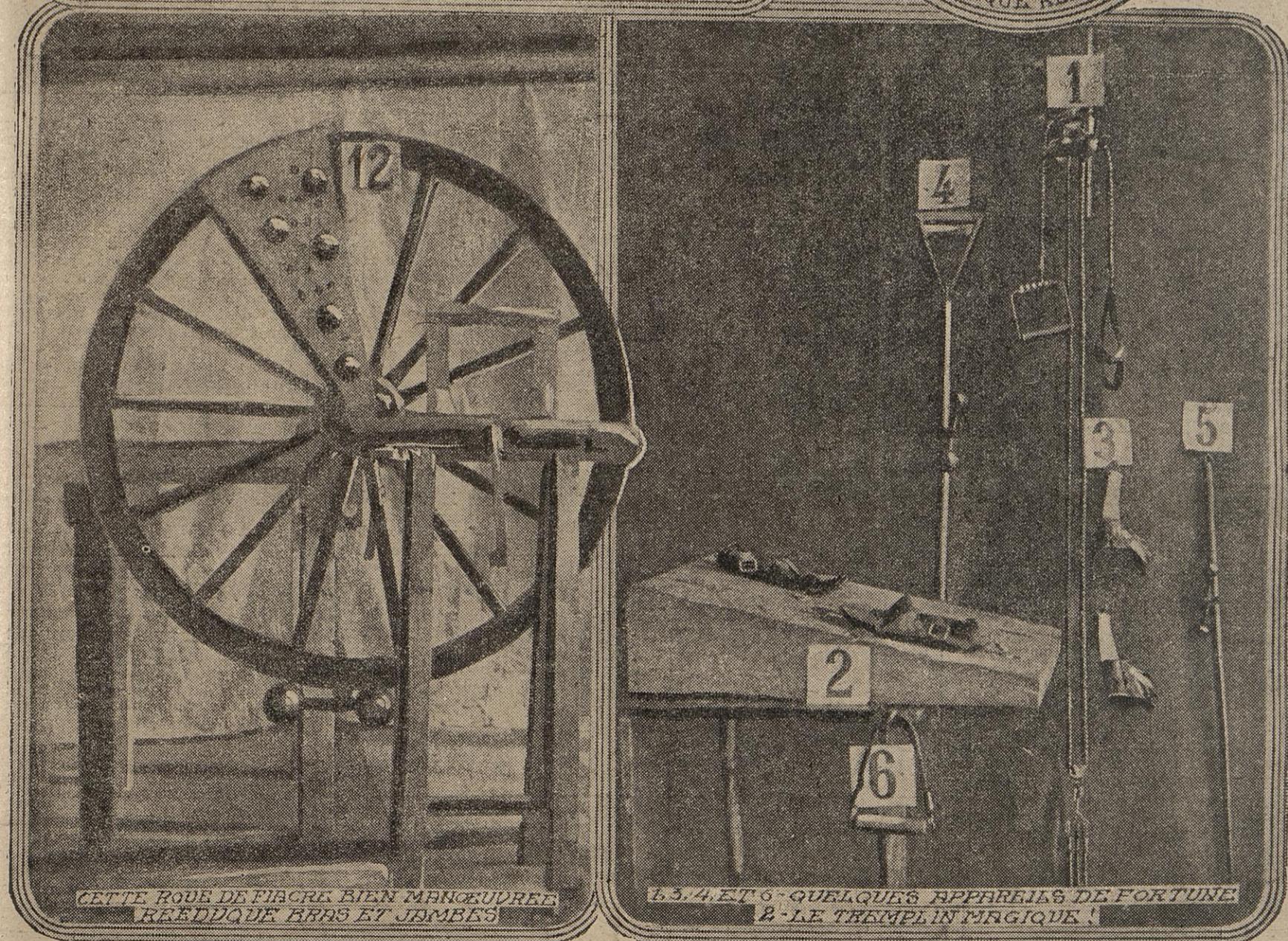
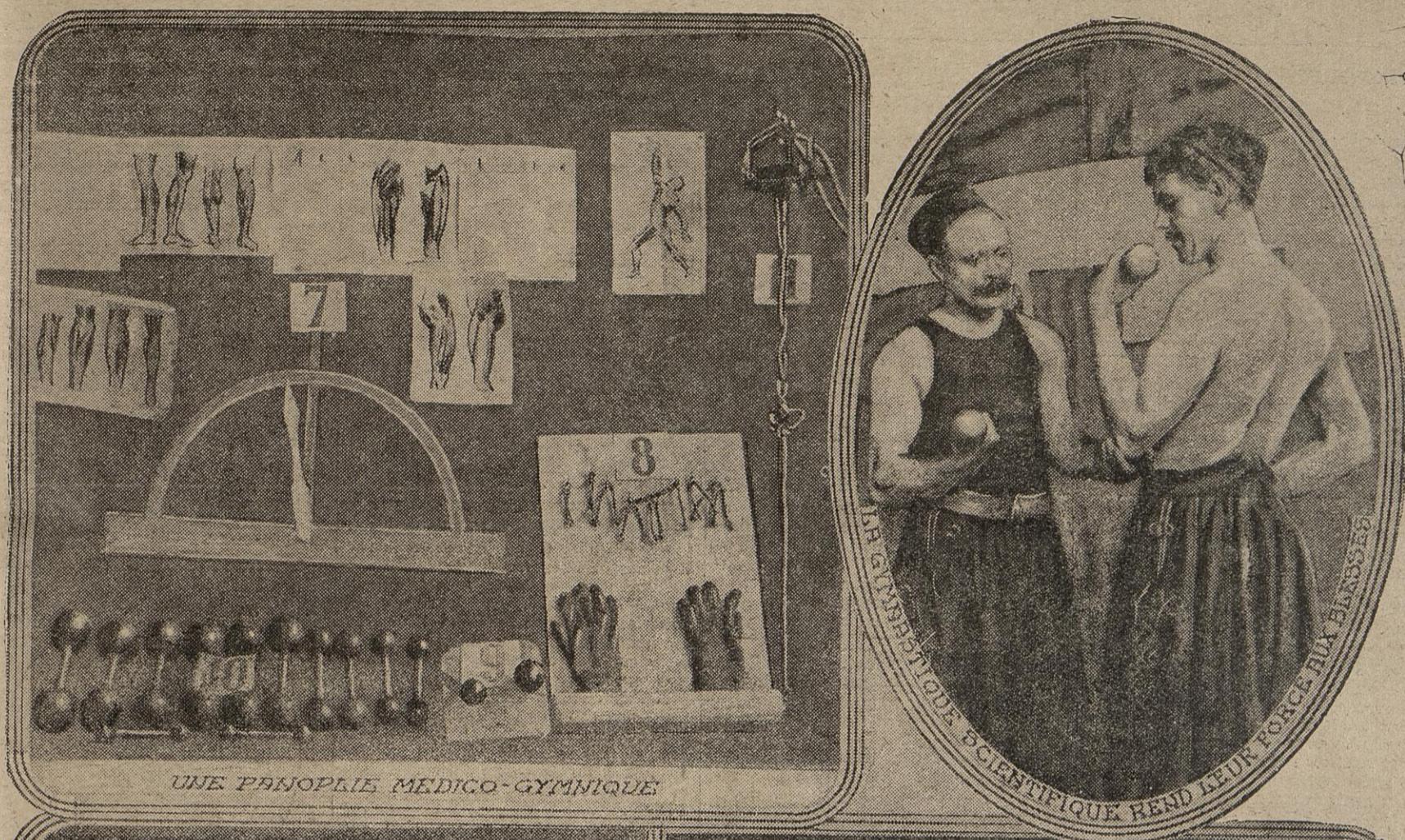
Hélas! Adolphe Greiner vient de mourir avant d'avoir vu la libération de sa patrie. Il est mort dans son château de Seraing et sa disparition a causé une émotion douloureuse dans la Belgique meurtrie et particulièrement dans le pays de Liège, où la famille Greiner était, depuis plusieurs générations, environnée de l'estime et de la sympathie de tous.

« M. Adolphe Greiner, écrivent les

Nouvelles de Maestricht, était une personnalité industrielle de premier ordre qui occupait, avec une haute autorité et une rare distinction, l'importante situation de chef d'une des principales usines du fer et de l'acier du monde entier. Il était président du Comité mondial du fer et de l'acier, lauréat de l'Iron and Steel Institute, qui lui avait décerné la médaille Bessemer, vice-président du conseil d'administration de la Dniéprovienne, président honoraire de l'Association des ingénieurs sortis de l'Université de Liège (A. I. Lg.), commandeur de l'ordre de Léopold et de la Légion d'honneur, dignitaire de nombreux ordres étrangers, etc.

« On avait fêté, il y a peu de temps, le vingt-cinquième anniversaire de direction des grandes usines séries de ce travailleur infatigable, qui produisait chaque jour un travail énorme et avait une grande autorité sur son nombreux personnel et ses innombrables ouvriers. »

L'adaptation des inaptes chez les zouaves



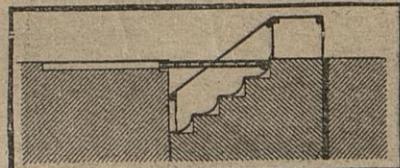
Quels sont ces appareils bizarres et d'aspect rudimentaire? C'est le matériel thérapeutique du service de massothérapie et de gymnastique rééducative créé dans un dépôt de zouaves par le docteur Chevallier, médecin major, assisté de deux praticiens du massage : les zouaves Masquillier et Rodolphe Trachet. Avec une roue de fiacre, une caisse de savon, un manche à balai, des câbles élastiques, des appareils ont été faits qui, scientifiquement manœuvrés, rendent force et mouvement aux blessés impotents

BULLETIN DES INVENTIONS

L'accès aux quais des gares de chemins de fer

M. Henri Grout (brevet n° 478.165) s'est proposé de résoudre automatiquement et mécaniquement le problème de la circulation de la foule dans une voie déterminée, particulièrement dans les couloirs d'accès aux quais des gares.

Généralement, à l'arrivée des rames aux stations, un employé est chargé de fermer un portillon pour interrompre l'écoulement des voyageurs sur le quai

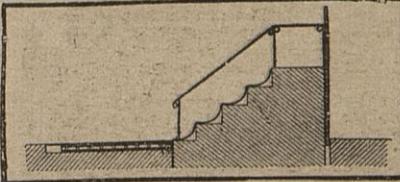


correspondant. Cet employé a également pour mission, aux heures d'affluence, d'interdire l'accès des quais dès que le nombre des voyageurs stationnant sur ledit quai a atteint un certain maximum.

L'appareil imaginé par M. Henri Grout a pour but de rendre inutile la présence et le rôle dudit employé, en interrompant puis en rétablissant rapidement et automatiquement, en 3 à 5 secondes environ, la circulation à tout instant, et sans risquer de blesser ou de contusionner les voyageurs, même en cas de grosse affluence.

Cet appareil est composé comme il suit :

1° Un ascenseur à course réduite, comprenant une benne en forme d'escalier ou de plan incliné en aval, munie d'une plate-forme supérieure horizontale, laquelle, dans la position la plus basse de la benne, est au niveau du sol, tandis que, dans la position culminante, elle atteint une hauteur suffisante pour empêcher les voyageurs d'y accéder : les voyageurs se trouvant sur la plate-forme au moment de l'ascension, ayant par contre la faculté de continuer leur chemin par les degrés de l'escalier ou le plan incliné ; la benne, dans cette posi-



tion culminante, obturant elle-même la voie d'accès ;

2° Un plancher mobile dans le sens horizontal et situé en aval de l'appareil précédent, ce plancher tendant toujours, automatiquement, à venir fermer la cavité formée par la cage de l'ascenseur lorsque celui-ci se meut, de manière qu'il n'y ait pas de solution de continuité dans laquelle le pied d'un voyageur puisse s'engager ; ce mouvement de translation étant commandé par une came ou glissière curviligne dans le cas de l'escalier, rectiligne dans le cas du plan incliné, ou par tout autre dispositif approprié ;

3° Un écran vertical parallèle à la paroi verticale de l'ascenseur qui est perpendiculaire au sens de l'écoulement du public, cet écran étant normalement effacé dans le sol, mais venant, lorsque la benne a terminé son ascension, se dresser le long de la paroi verticale de cette benne, de façon à dépasser au besoin le niveau de sa plate-forme supérieure ; cet écran restant dans cette position jusqu'au moment où l'ascenseur a terminé son mouvement de descente et s'effaçant alors à nouveau dans le sol.

Le café instantané

La question du café facilement et vite fait est une de celles qui se posent souvent pour le soldat en campagne.

M. Delsuc (brevet n° 478.134) a

conçu un produit alimentaire permettant de faire instantanément le café.

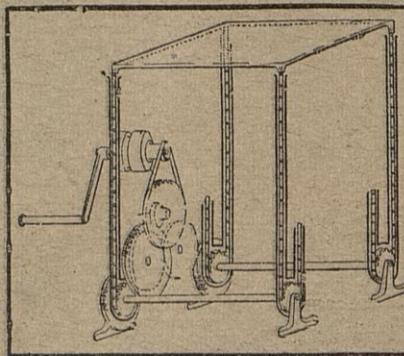
Le produit en question est à base d'extrait solide de café additionné de sucre ou de glucose. Il constitue un produit alimentaire de transport et de maniement commodes, de conservation indéfinie et pouvant réaliser par dissolution dans l'eau une boisson identique comme goût, comme couleur, comme constitution chimique, au café ordinaire légèrement sucré.

C'est un assemblage d'extrait solide de café et de sucre (ou glucose, ou matière analogue) formant un ensemble rigide, les matières constitutives étant dosées de manière que le bloc formé puisse produire un nombre de tasses de café marqué sur le bloc ; ce nombre est de une ou plusieurs tasses ; le produit n'exige pas d'emballage hermétique.

Les projecteurs à bord

A bord des navires de guerre, il est désirable que chaque projecteur puisse être descendu pendant le jour, en dessous du pont cuirassé, au niveau duquel se trouve sa position de service.

Le pont cuirassé est percé à cet effet,



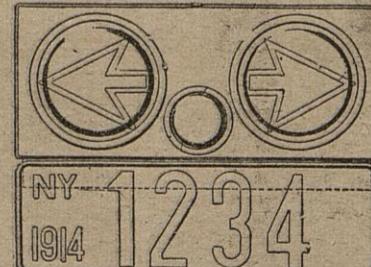
par exemple, d'une ouverture pouvant livrer passage au projecteur et pouvant être fermée à la manière d'une trappe.

Le projecteur est fixé sur la plate-forme d'une sorte de monte-chARGE placé en dessous d'une ouverture et disposé de manière à pouvoir éléver sa plate-forme jusqu'au niveau du pont cuirassé au-dessus duquel il ne doit présenter aucun guide ni organe saillant.

Pour résoudre ce problème, l'auteur de l'invention qui fait l'objet du brevet n° 478.074, appartenant à MM. Harlé et Cie, a eu l'idée de soutenir la plate-forme sur laquelle est fixé le projecteur par des chaînes placées en dessous et travaillant à la compression. Ces chaînes passeront, à cet effet, dans des guides appropriés et seront commandées solidairement par l'intermédiaire de pignons dentés à l'aide de tout mécanisme approprié.

L'auto à signaux

M. Walz, résidant aux Etats-Unis, a imaginé (brevet n° 478.176) tout un



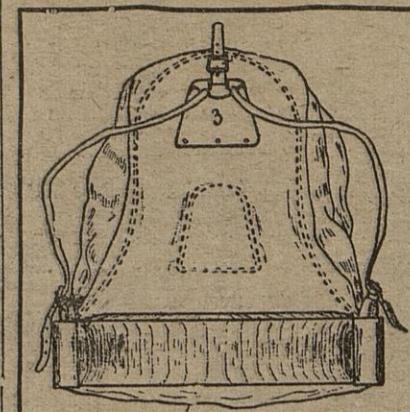
système de signaux portatifs, mécaniques et lumineux, pour les automobiles.

L'auto devient ainsi capable de signaler mécaniquement ses changements de vitesse et de direction, tel un navire qui correspond avec d'autres par son jeu de pavillons.

Le dessin que voici représente un perfectionnement à la lisibilité du numéro d'arrière ; mais ce perfectionnement n'est qu'un accessoire de l'ensemble, qui vise à une variété assez grande de signalisations.

Un havresac norvégien

L'objet de la présente invention (brevet n° 478.132) est un havresac avec région dorsale rigide, de façon à



rendre absolument superflu l'appui employé jusqu'ici et adapté entre le sac et le dos de l'homme.

L'invention, dont le brevet appartient à une société norvégienne, est caractérisée en ce que la région dorsale du sac est formée d'une plaque ou carcasse en bois, en métal, ou autre matière cousue et collée entre une double épaisseur d'étoffe, ou agencée d'une autre façon, et épouse la forme du corps, attendu que ladite région s'infléchit à l'endroit des reins. La plaque peut être appliquée sur le côté intérieur du sac ou avoir sa face extérieure garnie d'étoffe.

Une nouveauté de ce sac, c'est que les extrémités supérieures de la courroie porteuse sont fixées à une plaque en cuir ou autre matière analogue, cette plaque étant réunie seulement par son

le dispositif, objet de l'invention, permet de remédier.

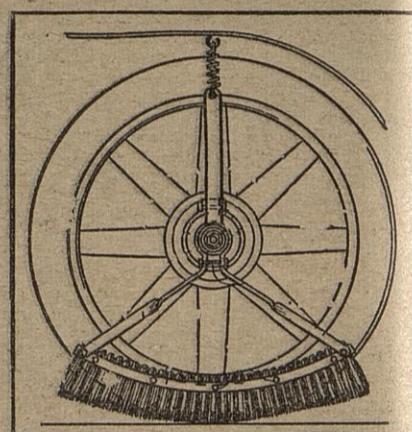
Le dispositif imaginé par M. Jules Etienne (brevet n° 478.160) et que le dessin ci-contre représente en perspective consiste en l'adaptation, à la partie supérieure, d'une flèche de grue ou potence, en vue d'assurer le basculement automatique de la cuiller au moment voulut.

Pour cela, la cuiller porte deux oreilles ou crochets destinés à buter contre une barre fixe portée par des bras adaptés à la flèche. Les dimensions des pièces adaptables peuvent varier suivant la capacité de la cuiller.

Les perfectionnements de l'auto

M. P. Clonstiansen (brevet n° 478.161) a conçu un système de pare-boue pour automobiles et autres véhicules qui paraît ingénieux. Ce pare-boue est suspendu, au moyen d'un roulement à billes, au moyeu ou à l'écrou de l'essieu.

Par rapport aux dispositifs connus



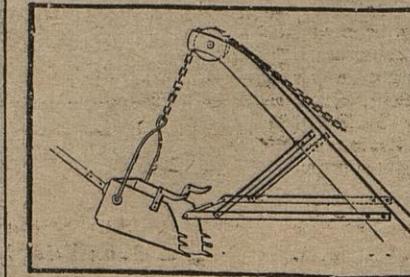
de ce genre, la particularité de l'invention consiste en ce que le roulement à billes, ainsi que les tiges de support du pare-boue sont agencés extérieurement à la roue sur un tourillon faisant saillie hors d'un chapeau qui se fixe à l'aide d'une bagne et s'emboîte par-dessus l'écerou de l'essieu, dont il épouse la forme. Le pare-boue peut être maintenu soit au moyen d'une tige à ressort qui se fixe de la manière comme au garde-boue de la roue, soit au moyen d'une tige agencée intérieurement à la roue, laquelle tige est reliée en partie à la tête d'essieu mobile et en partie au pare-boue lui-même.



bord inférieur avec la région dorsale du sac, et cela à une distance convenable, par exemple un tiers au-dessous du bord supérieur de la région dorsale.

Un complément aux dragues

Le dragage à la main, à l'aide de cuillers suspendues à une grue ou potence et portant un long manche, nécessite l'intervention de plusieurs ouvriers, tout au moins de deux : l'un actionnant le treuil de la grue et l'autre manœuvrant le manche de la cuiller pour en faire déverser le contenu. Il arrive même que l'ouvrier du treuil doit quitter son poste pour peser de son poids



sur l'avant de la cuiller, afin qu'elle bascule plus facilement ; il en résulte une perte de temps très sensible, à laquelle

Les idées DE NOS LECTEURS

(S.G.D.E) Sans garantie d'"Excelsior"

Dix lignes par idée

UN COMBUSTIBLE ÉCONOMIQUE

Voici, nous écrit M. Wenz-Chaponnière, un bon moyen pour tirer parti des vieux papiers inutilisables : « Faites-les tremper pendant vingt-quatre heures dans de l'eau ordinaire, faites-en des boules aussi serrées que possible (comme si vous vouliez faire des boules de neige). Etendez-les dans un endroit sec et aéré. Lorsque ces boules seront bien sèches, vous pouvez les mettre dans vos cheminées. »

NE BOUGEONS PLUS !

Un chasseur à cheval, M. H..., nous écrit :

« Les photographes... et les modèles se plaignent de la défectuosité des attitudes prises devant l'objectif. Pourquoi ne pas adapter tout simplement un miroir à l'appareil ? Convenablement disposé, il permettrait au sujet de régler lui-même sa pose. »

Adresser les projets à M. Roger Darseyne, à Excelsior, 88, avenue des Champs-Elysées.